



*SM le Roi reçoit à Tétouan le champion olympique Soufiane El Bakkali*

*Le Ouissam dont SM le Roi m'a décoré m'encourage fortement pour représenter honorablement le Maroc lors des prochaines grandes échéances*

Page 23

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10291

Vendredi 16 Août 2024

## Les bienfaits de la relance économique sont indéniables mais pas pour tous

*Festivités de la récupération d'Oued Eddahab*

La famille de la résistance célèbre à Dakhla l'épopée mémorable de la lutte héroïque pour le parachèvement de l'intégrité territoriale

Page 2

*Les jeunes des pays arabes et de l'Afrique exclus de la manne*

*Suite à la déclaration fallacieuse et mensongère du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de l'Algérie au sujet de la question du Sahara marocain*

Omar Hilale adresse une lettre au Conseil de sécurité dénonçant la déclaration provocatoire d'Alger

Page 5



Page 10

*À rebrousse-poil*

*Divagations à la Rayyan  
Fabulateur et malhonnête le gars*

Page 7

*Festivités de la récupération d'Oued Eddahab*

## La famille de la résistance célèbre à Dakhla l'épopée mémorable de la lutte héroïque pour le parachèvement de l'intégrité territoriale

Actualité



Ph. Hakim Maghraoui

«**D**eux faits historiques marquent la commémoration cette année de la récupération de la province d'Oued Eddahab, à savoir la récente reconnaissance de la souveraineté du Maroc sur son Sahara par la République française et la Finlande et l'ouverture du consulat général tchadien à Dakhla qui s'ajoute à une série de consulats inaugurés ces dernières années au cœur du Sahara marocain». C'est ce qu'a tenu à rappeler le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, dans son allocution prononcée lors d'un meeting organisé à la wilaya de Dakhla à l'occasion de la célébration de cet événement historique en présence notamment du secrétaire général de la wilaya de Dakhla, des représentants des conseils communaux de la région de Dakhla-Oued Eddahab, des élus et membres de la famille de la résistance, ainsi que des responsables de l'administration territoriale.

Mustapha El Ktiri a souligné que la récupération d'Oued Eddahab constitue «une étape historique rayonnante dans les annales de l'histoire du Maroc et une épopée mémorable de la lutte héroïque pour le parachèvement de l'intégrité territoriale».

Et le Haut-commissaire de rappeler les faits marquants ayant jalonné

l'histoire du Maroc depuis l'indépendance du joug colonial jusqu'à la récupération de ses provinces sahariennes.

A cet égard, il a fait savoir que le lancement des opérations de l'Armée de libération dans le Sud du Maroc en 1956 incarnait la détermination de tous les Marocains à poursuivre leur mobilisation pour libérer les parties restantes du Sahara marocain, faisant observer que les fils des provinces du Sud ont pris part à des batailles féroces contre l'ennemi au cours desquelles ils se sont distingués par leur hardiesse et leur courage.

Feu S.M Mohammed V n'a eu de cesse de réclamer le droit du Royaume à libérer son Sahara, notamment dans son célèbre discours prononcé le 25 février 1958 à M'hamid El-Ghizlane, qui a été décisif quant à la détermination du Maroc à aller de l'avant dans le parachèvement de l'intégrité territoriale, a-t-il mis en exergue.

Et de poursuivre que ces efforts inlassables ont été couronnés, d'abord, par le retour de Tarfaya dans le giron de la nation le 15 avril 1958 et de Sidi Ifni le 30 juin 1969, puis par l'organisation, le 6 novembre 1975, de la Glorieuse Marche Verte qui a constitué une démonstration magistrale de la profondeur des aspirations unitaires du peuple marocain et de sa mobilisation derrière Feu SM Hassan II, pour parachèver l'unité territoriale

du Royaume.

Mustapha El Ktiri a ajouté que cette marche pacifique a permis de hisser, le 28 février 1976, le drapeau national à Laâyoune, marquant ainsi la fin d'un épisode de l'occupation des provinces du Sud du Royaume.

Le 14 août 1979 a marqué un pas décisif dans le parachèvement de notre intégrité territoriale. Ce jour-là, les oulémas, les notables et les chefs de tribus de la province d'Oued Eddahab se sont rendus au Palais Royal de Rabat pour présenter à Feu SM Hassan II leur serment de la Bayaâ et réaffirmer leur attachement indéfectible au Trône Alaouite, a fait savoir Mustapha El Ktiri, soulignant que la récupération d'Oued Eddahab témoigne de l'ancrage indéfectible des tribus sahraouiennes dans le socle fondateur de l'identité et de l'unité nationales.

Et le Haut-commissaire de préciser que le processus de préservation et de consécration de l'unité territoriale s'est poursuivi, avec détermination et conviction, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

L'un des moments particulièrement chargés d'émotion lors de ce meeting fut l'hommage rendu à six anciens résistants et membres de l'Armée de libération, en guise de reconnaissance des grands sacrifices qu'ils ont consentis au service de la nation. Outre la remise d'aides financières à

43 bénéficiaires de la famille de la résistance et de l'Armée de libération et à des ayants droit.

Il convient de rappeler qu'à la fin de sa visite à Dakhla, le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, a tenu à visiter l'espace de la mémoire historique de la résistance et de la libération à Dakhla. Le Haut-commissariat en dispose actuellement de plus de 101 à travers le Royaume, dont l'objectif est de sauvegarder la mémoire historique nationale relative au Mouvement national, à la Résistance et à l'Armée de libération.

A rappeler également que le coup d'envoi officiel de la 9ème édition de «Dakhla Downwind Challenge», un événement sportif en kitesurf, a été donné le même jour par les responsables locaux et Mustapha El Ktiri.

Cette compétition sportive, placée sous le Haut Patronage de S.M le Roi Mohammed VI et qui s'inscrit dans le cadre des festivités marquant la célébration du 45ème anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab, se poursuivra jusqu'au 20 août tout au long des 500 km de littoral entre Dakhla et Lagouira. Elle a attiré des participants du monde entier désireux de découvrir les paysages, les dunes de sable et les plages paradisiaques dont regorge le Sahara marocain.

Mourad Tabet

## Nasser Bourita : L'ouverture du consulat général tchadien à Dakhla s'aligne avec les positions constantes de N'Djaména en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a souligné, mercredi, que l'inauguration du consulat général tchadien à Dakhla s'aligne avec les positions constantes de N'Djaména en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume.

La décision du Tchad, qui a retiré sa reconnaissance de l'entité fantoche depuis 2006, s'accorde avec les positions constantes de ce pays en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué M. Bourita lors d'un point de presse conjoint avec le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah, à l'occasion de l'ouverture d'un consulat général tchadien à Dakhla.

Il a relevé que cette position constante du Tchad en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris les provinces du Sud, a été réitérée dans le communiqué conjoint signé par les deux parties, notant que cette décision s'inscrit dans le cadre des développements importants que connaît, ces dernières années, le dossier de l'intégrité territoriale du Royaume sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, et du soutien continu à l'Initiative marocaine d'autonomie dans le cadre de la

souveraineté marocaine comme seule base pour parvenir à une solution au différend artificiel autour du Sahara marocain.

Rappelant que l'ouverture de ce consulat coïncide avec la commémoration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la récupération de la province d'Oued Eddahab, il a précisé qu'environ 42% des pays africains disposent désormais de consulats dans les provinces du Sud du Royaume.

"Si l'ouverture d'un consulat tchadien à Dakhla s'inscrit dans le cadre du soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, cette démarche constitue aussi un outil pour renforcer la coopération et soutenir les relations bilatérales", a relevé M. Bourita.

L'ouverture de ce consulat est considérée comme un élément important dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Initiative internationale de SM le Roi Mohammed VI pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, a-t-il poursuivi.

Il a ajouté que le Tchad, qui a exprimé son plein engagement pour la réussite de ce projet, est un acteur clé dans cette initiative Royale stratégique. Ce consulat peut jouer un rôle dans le soutien à cette initiative, a-t-il enchaîné, affirmant que "la visite importante du ministre a un grand impact et constitue un tournant dans notre relation bilatérale à tous les niveaux".

Rappelant que les relations entre les deux pays, basées sur la confiance, la solidarité et la coo-



pération, sont fondées sur des liens historiques et humains et font l'objet d'une attention particulière de la part des dirigeants des deux pays, M. Bourita a fait remarquer que ces relations reposent, aujourd'hui, sur des bases solides ainsi que sur la ferme volonté de les traduire en un partenariat économique efficace.

Le ministre a, de même, fait observer que les deux parties ont convenu, lors des entretiens bilatéraux, de réactiver le cadre institutionnel en tenant la commission mixte, qui ne s'était pas réunie depuis une dizaine d'années.

Il a également été convenu de relancer le dialogue politique entre les deux pays, a-t-il ajouté, mettant en avant le rôle important que joue le Tchad en tant que pôle de stabilité dans une région marquée par des défis multiples, notamment en matière de lutte contre le terrorisme.

A cet égard, M. Bourita a fait savoir que les deux pays coordonnent déjà au sein des organisations régionales, dont l'Union africaine, dans le cadre d'une série de questions particulièrement préoccupantes en matière de lutte contre le terrorisme et le changement climatique.

Il a été également convenu de renforcer les aspects économiques et commerciaux entre le Maroc et le Tchad, a-t-il soutenu, rappelant que le Maroc, qui a œuvré depuis les années 90 pour assurer la formation de 1.300 cadres tchadiens, continue d'accorder annuellement plusieurs bourses au profit d'environ 150 ressortissants de ce pays africain.

Dans la même veine, M. Bourita a indiqué que ce nombre sera porté à 180 pour assurer des formations dans des instituts spécialisés dans les provinces du Sud (Dakhla et Laâyoune).

## Abderaman Koulamallah : Le Tchad veut tirer profit de l'expérience marocaine dans les domaines de l'agriculture et des nouvelles technologies

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah, a exprimé, mercredi à Dakhla, le souhait de son pays de tirer profit de l'expérience marocaine notamment dans les domaines de l'agriculture et des nouvelles technologies. "Nos populations bénéficient beaucoup de l'aide marocaine", a-t-il indiqué lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de leur rencontre, rappelant qu'une grande partie des cadres tchadiens ont été formés et continuent à être formés au Maroc.

M. Koulamallah a, par ailleurs, relevé que le Tchad et le Maroc entretiennent des liens séculaires profonds et partagent la même langue qui est l'arabe, "un véritable trait d'union entre nos deux pays". Il a, en outre, affirmé que l'ouverture d'un

consulat général du Tchad à Dakhla vient traduire la position constante de son pays en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara marocain.

"En plus de la dimension politique en termes de soutien indéfectible à l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, notre présence à Dakhla revêt un caractère économique, dans l'objectif de promouvoir les relations économiques bilatérales", a-t-il expliqué. Il a, dans ce contexte, fait part de la détermination de son pays à réactiver la commission mixte entre le Maroc et le Tchad et à hisser les relations bilatérales tous azimuts à un niveau distingué. Le ministre tchadien a, d'autre part, souligné que le Maroc s'est toujours rangé du côté du Tchad lors des moments difficiles, notant que l'appui du Royaume au niveau du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine a permis la réussite de la transition politique dans son pays.

## Le Tchad réitère sa position constante en faveur de l'intégrité territoriale du Maroc

La République du Tchad a réitéré, mercredi à Dakhla, sa position constante en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara". Cette position a été réaffirmée dans le Communiqué conjoint signé, aujourd'hui à Dakhla, à l'issue de la rencontre entre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le même communiqué conjoint a "réaffirmé l'appui du Tchad au Plan d'autonomie sous souveraineté marocaine, présenté par le Royaume en 2007, comme seule base pour une so-

lution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional", et "salué les efforts des Nations unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend autour du Sahara".

Lors d'un point de presse, M. Bourita s'est félicité de cette position claire, tout en saluant la décision du Tchad d'ouvrir un consulat général à Dakhla, ce jour même, le 14 août 2024, et qui coïncide avec la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la récupération de Oued Eddahab.

A rappeler que le ministre d'État, Abderaman Koulamallah, effectue une visite au Maroc, au cours de laquelle il a eu des consultations avec son homologue marocain Nasser Bourita et inauguré le siège du consulat général du Tchad à Dakhla.

Les deux ministres ont, par ailleurs, procédé à la signature de plusieurs accords de coopération.

# Le Tchad réitère son adhésion à l'Initiative Royale pour faciliter l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique et sa volonté de voir son opérationnalisation

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, porte-parole du gouvernement, Abderraman Koulamallah, a réitéré "l'adhésion de son pays à l'Initiative Royale qui favorise l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique".

Dans le communiqué conjoint signé, mercredi à Dakhla, avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le chef de la diplomatie tchadienne a souligné "l'intérêt porté par les deux Chefs d'Etat au développement des relations commerciales entre les deux pays frères, notamment dans le cadre de l'Initiative Royale qui favorise l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique", et insisté sur la volonté de son pays de voir son opérationnalisation.

Cette initiative, a-t-il précisé, "s'articule parfaitement avec les ambitions des Etats du Sahel sans littoral, et contribuera à améliorer les conditions de vie des popu-



lations, non seulement pour le Sahel mais aussi pour toute la région de l'Afrique de l'Ouest".

Concernant l'opérationnalisation de cette initiative stratégique, les deux ministres ont "salué le travail réalisé par les Task

Forces nationales lors des réunions tenues à Rabat, les 5 et 6 juin 2024".

M. Koulamallah a également affirmé que "les projets présentés par les membres de la Task Force marocaine sont en phase avec le plan de développement national actuellement en cours de mise en œuvre au Tchad".

Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères tchadien s'est "félicité de l'Initiative éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le cadre du Processus des Etats Africains de l'Atlantique, visant à renforcer la coopération en faisant de l'espace africain de l'Atlantique et du Sahel un cadre géostratégique pour la coopération intra-africaine".

Enfin, les deux ministres se sont félicités de l'état d'avancement de la concrétisation du projet de Gazoduc Africain Atlantique Nigeria-Maroc, comme symbole de coopération Sud-Sud qui, une fois achevé, contribuera à l'amélioration des conditions de vie de la population et du renforcement de l'intégration économique régionale.

## Le CPS de l'UA félicite le Maroc et réaffirme son engagement à soutenir la démocratie et les processus électoraux en Afrique

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a félicité le Maroc et réaffirmé son engagement à soutenir la démocratie et les processus électoraux en Afrique.

Dans un communiqué publié à l'issue de sa 1224ème session, le CPS de l'UA a félicité le Maroc pour avoir co-organisé avec la Commission de l'UA, la 3ème formation spécialisée des observateurs électoraux de l'UA, à Rabat, du 29 avril au 3 mai 2024.

A cet égard, le CPS de l'UA a appelé le Royaume du Maroc à organiser la 4ème édition de la formation spécialisée, en soulignant l'importance de poursuivre les efforts en vue de contribuer à améliorer davantage la conduite professionnelle des Missions d'observation des élections de l'Union africaine.

Le communiqué du CPS de l'UA vient en consécration et en reconnaissance du rôle pionnier du Royaume du Maroc dans la mise en œuvre de l'agenda africain pour l'émergence d'une Afrique stable, prospère et démocratique, qui s'approprie pleinement son destin, en toute confiance dans ses capacités et ses compétences, et ce conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste.

Il est à préciser que le CPS de l'UA a adopté son 1224ème communiqué suite à la présentation par le Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'UA, M. Adeoye Bankole, du rapport du Président de la Commission de l'Union Africaine sur les élections tenues en Afrique entre janvier et juin 2024 et dans lequel M. Moussa Faki Mahamat souligne que la 3ème formation spécialisée des observateurs électoraux à court terme de l'UA, tenue, à Rabat, du 29 avril au 3 mai 2024, a bénéficié à 75 participants, principalement des jeunes et des femmes, provenant de près de 50 pays africains.

Ce cycle de formation, a-t-il expliqué, a permis de renforcer les capacités des participants en matière de mission d'observation électorale, pour une meilleure gouvernance démocratique en Afrique. Ce 3ème cycle de formation a été marqué par une représentation notoire des jeunes et des femmes en provenance des cinq régions de notre continent africain.

Dans ce même rapport, le Président de la Commission a également salué l'organisation à Rabat, dans le cadre du 3ème cycle de formation, du 1er Séminaire de dialogue sur les élections et la démocratie en

Afrique, visant à améliorer la compréhension des questions clés liées aux élections en Afrique.

Ce séminaire a constitué une innovation inédite dans l'approche de formation des observateurs africains des élections et a offert une opportunité pour les chercheurs et académiciens africains pour approfondir la réflexion sur cette thématique d'importance capitale pour le continent.

Le cycle de formation de Rabat, qui se consacre comme échéance continentale institutionnalisée au Maroc, s'est tenu en présence de plusieurs compétences marocaines et consolide la réussite des précédentes sessions, tenues à Rabat en 2022 et 2023. Il fait partie intégrante du partenariat actif entre le Royaume du Maroc et l'Union africaine pour promouvoir la gouvernance politique en Afrique.

Avec l'organisation réussie de cette 3ème édition du cycle de formation, le Royaume devient le 1er pays africain formateur des observateurs des élections en Afrique. En effet, les trois cycles de formation organisés à Rabat, ont formé 155 observateurs africains, permettant ainsi de développer une base de données d'observateurs africains à l'échelle du continent.

## Clôture de l'exercice militaire maroco-américain "Arcane Thunder 24"

L'exercice militaire maroco-américain "Arcane Thunder 24" s'est clôturé mercredi au siège de l'Etat-major de la Zone Sud à Agadir. Tenu conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, cet exercice s'est déroulé du 5 au 14 août 2024 à Agadir, Guelmim, Cap Draâ et Tan Tan.

Il s'agit de la deuxième édition de l'exercice "Arcane Thunder 24", qui se déroule pour la première fois au Maroc, avec la participation d'environ 300 éléments.

Comprenant la phase de formation académique et la phase d'exécution, "Arcane Thunder 24" a été marqué par des exercices terrestres, aériens et maritimes dans les domaines de la guerre électronique et de la cybersécurité.

Cet exercice dont la cérémonie de clôture s'est déroulée en présence notamment du Général de

Division Mohammed Benlouali, Chef d'Etat-major de la Zone Sud, et du Général de division John Rafferty, commandant général du 56ème commandement d'artillerie de l'Armée américaine, a permis l'utilisation de plusieurs équipements de pointe, notamment des drones aériens et maritimes ainsi que des ballons de haute altitude.

"Arcane Thunder 24" est un exercice de synchronisation de précision pour la guerre électronique. Il vise à améliorer les capacités militaires et à renforcer la coopération, la compréhension et la coordination entre les forces armées Royales et l'armée américaine pour faire face aux défis communs.

Cet exercice se veut une nouvelle occasion de renforcer la coopération et de mettre en évidence le partenariat de longue date entre le Royaume du Maroc et les États-Unis d'Amérique.



*Suite à la déclaration fallacieuse et mensongère du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de l'Algérie au sujet de la question du Sahara marocain*

# Omar Hilale adresse une lettre au Conseil de sécurité dénonçant la déclaration provocatoire d'Alger

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'ONU, Omar Hilale, a adressé une lettre réponse au président et aux membres du Conseil de sécurité suite à la déclaration provocatoire, fallacieuse et mensongère du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de l'Algérie au sujet de la question du Sahara marocain lors d'une réunion du Conseil, en soulignant que le délégué algérien a, comme à l'accoutumée, donné libre cours, à la marocphobie de son pays et à son obsession malade du Sahara marocain.

Dans cette lettre, M. Hilale a relevé que lors du débat du Conseil de sécurité tenu lundi, sous la présidence de M. Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone, et consacré au thème "Maintien de la paix et de la sécurité internationales: remédier à l'injustice historique et renforcer la représentation effective de l'Afrique au Conseil de sécurité", le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étrangères, Lounes Magramane, a cru bon de se répandre dans sa déclaration pour aborder une question qui n'est nullement inscrite à l'ordre du jour de cette séance.

Etant donné que seuls les membres du Comité des dix Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine sur la réforme du Conseil de sécurité (C10) et les représentants des groupes d'intérêt aux négociations inter-gouvernementales et des groupes régionaux ont été invités à intervenir lors dudit débat, l'ambassadeur a affirmé que le Maroc voudrait apporter les éléments de réponse suivants à la déclaration du délégué algérien, tant sur la forme que sur le fond.

## Une déclaration totalement hors contexte

M. Hilale a indiqué qu'au lieu de proposer des mesures tangibles et formuler des stratégies efficaces à même de réparer l'injustice de la non représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité, le représentant algérien a choisi la voie des thèses trompeuses, les assertions erronées et les affirmations mensongères. "A l'évidence, son pays est plutôt obnubilé par sa marocphobie et son obsession malade du Sahara marocain", a souligné l'ambassadeur.

Il a fait observer que l'Algérie, dont la candidature au Conseil de sécurité a été endossée par le Sommet des Chefs d'Etat africains pour défendre les intérêts légitimes du continent, avec en premier lieu la représentativité africaine au sein du Conseil de sécurité, a, comme à l'accoutumée, privilégié son agenda national anti-marocain, au détriment de la cause de l'Afrique.

"Le SG du ministère algérien a outrageusement manqué de respect à Son Excellence le Président de la Sierra Leone, qui a voulu, en sa qualité de Président du C10 de l'Union africaine, faire de la cause de la représentativité de l'Afrique l'événement signature phare de la présidence du Conseil par son pays", a indiqué M. Hilale, ajoutant: "Regrettablement, c'était compter sans le dérapage du représentant algérien, qui s'est distingué en étant seul à aborder la question du Sahara marocain durant cette séance".

## Le Sahara a été marocain depuis la nuit des temps et le restera jusqu'à la fin des temps

Évoquant la prétendue question de décolonisation tel qu'avancé par le délégué algérien lors

du débat, l'ambassadeur a soutenu que la question du Sahara marocain est une question d'intégrité territoriale et d'unité nationale du Royaume du Maroc, et nullement une prétendue question de décolonisation, notant que ni l'histoire, ni le droit international, ni les rapports du SG de l'ONU, ni l'avis consultatif de la Cour internationale de justice et encore moins les résolutions du Conseil de sécurité, ne désignent le Sahara marocain comme un soi-disant "territoire colonisé".

Le diplomate a, de même, rappelé que la décolonisation du Sahara marocain a été définitivement réglée grâce à la glorieuse Marche Verte, dont le Royaume célébrera le cinquantenaire l'année prochaine, ajoutant que sa réintégration à la mère patrie est également scellée par l'ONU, et ce conformément à sa résolution 3458B du 10 décembre 1975, qui a pris acte de l'Accord de Madrid, signé le 14 novembre 1975. Cet accord est déposé depuis le 18 novembre 1975 auprès du Secrétaire général de l'ONU, a-t-il encore relevé.

"Le Sahara marocain fait l'objet d'un processus politique visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable, sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU et de son Envoyé personnel, dans le cadre exclusif du chapitre VI relatif au règlement pacifique des différends", a tenu à préciser M. Hilale.

## Le flagrant double discours de l'Algérie sur l'autodétermination

Réagissant à la question d'autodétermination évoquée par l'Algérie pour le cas du Sahara marocain "dans le seul but de contrarier sa récupération par le Maroc", l'ambassadeur a souligné que l'Algérie recourt à une interprétation insidieuse et sélective de ce principe, dans une vaine tentative d'induire en erreur la communauté internationale.

"Le délégué algérien a sciemment omis de mentionner que la résolution 1514 établit clairement que le droit à l'autodétermination ne doit en aucun cas compromettre l'intégrité territoriale des Etats membres, ni s'appliquer à une partie d'un Etat souverain membre de l'ONU", a indiqué le diplomate marocain dans sa lettre de réponse.

Il a signalé que le délégué algérien "feigne, également, d'ignorer la résolution 1541, qui décline les différentes options pour la mise en œuvre de la 1514 sur le principe d'autodétermination, dont la libre association ou l'intégration. Par la suite, l'Assemblée Générale a adopté sa résolution 2625 de 1970, qui est venue ajouter l'option de + tout autre statut politique librement décidé+".

L'ambassadeur a encore expliqué que l'Initiative marocaine d'autonomie est une forme moderne, concrète et démocratique d'exercice du droit à l'autodétermination, notant que c'est pourquoi le Conseil de sécurité a réaffirmé, dans ses 20 résolutions successives depuis sa présentation en 2007, sa prééminence, son sérieux et sa crédibilité.

"Bien plus, cette initiative jouit d'un soutien international large et grandissant en tant que seule et unique solution pour le règlement définitif de cette question, dont le récent soutien, ô combien symbolique de la France en tant que membre permanent du Conseil de sécurité", a poursuivi M. Hilale, notant que le secrétaire général du ministère algérien des Affaires étran-



gères s'arroge le droit de demander, hors contexte, le droit à l'autodétermination pour les populations des provinces sahariennes du Royaume du Maroc.

L'ambassadeur a fait remarquer à ce propos que le responsable algérien "dénie cependant ce droit au peuple Kabyle, qui vit sous occupation depuis des siècles. Que l'Algérie assume jusqu'au bout sa logique de soutien au principe d'autodétermination en faveur de tous les peuples du monde, et accepte de l'accorder au peuple de Kabylie".

"La région Kabyle est délaissée. Sa population de plus de 7 millions vit dans la marginalisation et la pauvreté; ses jeunes et ses femmes sont persécutés et leurs droits d'expression, de rassemblement, d'association, de libre circulation, de préservation de leur culture et identité Kabyles sont bafoués au quotidien", a déploré l'ambassadeur, ajoutant que "le vaillant peuple Kabyle mérite amplement que les Nations Unies se chargent de lui assurer son droit de décider librement de son avenir et d'exercer ce droit à l'autodétermination, comme ce que demande l'Algérie pour d'autres populations dans le monde".

## Le Sahara marocain, un véritable modèle de développement régional

Rejetant les allégations mensongères du délégué algérien sur la question des ressources naturelles au Sahara marocain, l'ambassadeur a précisé qu'aucun rapport du Secrétaire général ni aucune résolution du Conseil de sécurité n'ont crédibilisé ses assertions, soulignant que bien au contraire, c'est le Maroc qui a injecté 8 milliards de dollars pour le développement de ses provinces, élevant ainsi leur développement socio-économique à un niveau supérieur à celui de plusieurs wilayats en Algérie.

"En effet, les nombreux projets d'envergure et grands chantiers d'infrastructures au Sahara, grâce au Nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en 2015, ont métamorphosé la région, devenue une destination attrayante pour les investissements étrangers, lui permettant ainsi d'enregistrer les plus hauts indices de développement du Royaume, et d'être un hub régional entre le continent africain et le reste du monde", a fait valoir le diplomate dans sa lettre au Conseil de sécurité.

Il a invité le responsable algérien à lire les nombreux rapports au Conseil de sécurité, depuis 2016, y compris ceux de 2021, 2022 et 2023 du Secrétaire général de l'ONU, qui

confirment les efforts du Maroc en termes d'investissements colossaux et de projets de développement structurants de ses provinces sahariennes. Ces rapports démontrent ainsi que l'essor considérable que connaît le Sahara marocain, sur tous les plans, n'est nullement compromis par l'hostilité de l'Algérie depuis un demi-siècle, ni pris en otage par l'attente du règlement politique de ce différend régional, a-t-il dit.

"Ce qui n'est pas le cas en Algérie, qui, au lieu de consacrer les milliards de dollars de revenus de son pétrole et son gaz pour le développement de son propre pays, les utilise pour financer et armer son proxy le +polisario+, ainsi que d'autres groupes terroristes et séparatistes, qui sévissent dans son voisinage immédiat et déstabilisent dangereusement les pays voisins", a asséné M. Hilale.

## Mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité

Evoquant la position "manifestement contradictoire" de l'Algérie au sujet des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU concernant le Sahara marocain, l'ambassadeur a noté que, d'un côté, ce pays les rejette officiellement, et de l'autre il appelle avec insistance à leur mise en œuvre.

"Le délégué algérien feint d'oublier que le blocage actuel du processus politique est entièrement imputable à son pays, qui persiste à refuser de revenir aux tables rondes, malgré les appels répétés du Conseil de sécurité, lequel considère l'Algérie comme une partie principale dans ce différend régional", a souligné M. Hilale, relevant que l'Algérie, en refusant de reprendre sa place aux tables rondes, sape gravement le processus politique initié par le Conseil de sécurité, dont elle est actuellement membre, et s'oppose à la légalité internationale, incarnée des résolutions de ce même Conseil, dont son délégué a appelé ardemment à la mise en œuvre.

En conclusion de sa lettre réponse, M. Hilale a indiqué que le Royaume du Maroc espère vivement que l'Algérie se consacre davantage, pour la période qui lui reste de son mandat au Conseil de sécurité, aux intérêts du continent africain, qu'elle représente, plutôt qu'à la promotion frénétique de son agenda national contre son voisin, le Maroc.

La lettre adressée par l'ambassadeur Hilale au président et aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU sera publiée en tant que document officiel de l'Instance onusienne.



## Le chef du gouvernement représente SM le Roi à la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement de Provence

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a représenté Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à la cérémonie de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement de Provence, qui s'est déroulée jeudi à Saint-Raphaël (Sud-Est), sous la présidence du Président de la République française, Emmanuel Macron.

Le chef du gouvernement était accompagné lors de cette cérémonie, qui a eu lieu à la nécropole nationale de Boulouris à Saint-Raphaël, de l'ambassadrice de Sa Majesté le Roi à Paris, Samira Sitail.

Cet événement s'inscrit dans le cycle de commémora-

tions à dimension internationale organisé tout au long de cette année pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements. Il rend hommage aux 350.000 hommes qui ont débarqué le 15 août 1944 en Provence, dont une majorité de français et de soldats issus de pays africains, parmi lesquels de nombreux Marocains.

Cette séquence mémorielle a été marquée par des discours d'hommages et la décoration par le Président Macron de trois vétérans qui ont combattu auprès des Alliés durant la Seconde Guerre mondiale, parmi lesquels le Marocain Larbi Jawa, fait Chevalier de la Légion d'honneur.

# Kenza El Ghali : *L'attention portée à l'égalité femme-homme au Maroc découle d'une volonté politique ferme et engagée*

La question de l'égalité femme-homme au Maroc occupe une place centrale dans l'édification démocratique et la consolidation de l'Etat de droit, a affirmé l'ambassadrice du Maroc au Chili, Mme Kenza El Ghali, soulignant que «l'attention portée à cette question est le résultat d'une volonté politique ferme et engagée».

Mme El Ghali, qui a donné lundi une conférence magistrale à l'Université catholique du Chili intitulée «La question féminine au Maroc: chemin vers l'égalité», a considéré que cette approche égalitaire «a pris un nouvel élan sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, et le dynamisme extraordinaire d'une société civile marocaine qui prône le principe d'égalité» entre les femmes et les hommes.

La diplomate marocaine a donné un aperçu historique sur l'évolution de la cause des femmes au Maroc depuis l'indépendance du Royaume, mettant l'accent sur le rôle du Souverain, «un Roi visionnaire qui a su positionner le pays sur une voie lui permettant de devenir un modèle» aux niveaux régional et international.

Au fil des années, a dit Mme El Ghali, «la scène politique s'est ouverte progressivement et les femmes avaient commencé à s'organiser en associations de défense de leurs droits et au sein des associations socioprofessionnelles».

«Durant les 25 premières années du Règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Maroc s'est transformé en un vaste chantier de réformes», a poursuivi l'ambassadrice du Maroc, notant que l'Etat de droit s'est consolidé à la faveur de la dynamique mise en œuvre par le Conseil national des droits de l'Homme, de la réforme du Code de la famille, de l'évaluation des acquis des cinquante années d'indépendance.

Il est vrai que «le chemin a été très long, mais



fructueux, depuis la mise en œuvre de l'Instance Équité et Réconciliation jusqu'au nouveau modèle de développement», a constaté Mme El Ghali, rappelant dans ce contexte l'Initiative nationale pour le développement humain et l'Assurance maladie Obligatoire.

Aux yeux de la diplomate marocaine, toutes ces «avancées constitutionnelles ont conduit naturellement à la réforme du Code de la famille, (...) et à la réforme du Code de la nationalité, qui consacre l'égalité entre les hommes et les femmes dans la transmission de la nationalité aux enfants».

Parallèlement aux nouvelles législations, une autre dynamique s'est enclenchée en faveur de l'égalité des genres avec l'adoption de stratégies gouvernementales soutenant le plan stratégique pour l'égalité, qui constitue «une convergence d'actions ayant pour objectif de promouvoir les droits des femmes et leur interaction dans les politiques publiques».

De même, le Maroc se distingue dans sa région par «une gestion pionnière en matière de budgétisation sensible au genre, qui garantit l'égalité des chances dans la planification et la gestion budgétaire

dans tous les secteurs gouvernementaux».

A la fin de la conférence, Mme El Ghali a rappelé le nouveau processus de révision de la Moudawana, lancé en septembre 2023 par SM le Roi et qui a connu, pendant six mois, des concertations avec les forces vives de la Nation.

«Les femmes marocaines demeurent optimistes quant à la mise en œuvre d'un nouveau Code de la famille qui devrait consacrer l'égalité femme-homme et garantir leurs droits par la loi et les pratiques sociales», a conclu l'ambassadrice du Maroc.

## Journées de la recherche scientifique à Tétouan

La ville de Tétouan abritera, du 14 au 17 octobre à la Faculté Oussoul Eddine de Tétouan, les Journées de la recherche scientifique, sous le thème "Recherche et innovation entre excellence scientifique et développement social".

Cette manifestation rassemblera des experts dans les domaines des sciences sociales, des sciences humaines, des applications, de la digitalisation, des sciences de la communication ainsi que des arts et des sciences de l'éducation.

Le programme des Journées de la recherche scientifique comprendra 4 sessions principales portant sur les problématiques et les questions éducatives et pédagogiques, les fondements de la religion, l'histoire des religions et le dialogue des civilisations, les sciences humaines et sociales, ainsi que les études de traduction et les sciences de la communication.

Des ateliers thématiques et des tables rondes aborderont divers sujets, notamment la "communication orale", la "re-

cherche, la production et la connaissance", le "système de valeurs sociales et ses applications contemporaines", les "méthodologies de recherche, la préservation du patrimoine et la digitalisation", ainsi que les "rôles, missions et mécanismes de la traduction simultanée".

Cet événement scientifique interdisciplinaire constitue, selon les organisateurs, une plateforme où chercheurs, universitaires, étudiants et partenaires issus de divers horizons académiques et économiques pourront se réunir pour dis-

cuter des avancées scientifiques récentes et des défis futurs dans les domaines inclus dans cet événement.

Selon l'Université Abdelmalek Essaâdi, l'objectif des Journées de la recherche scientifique est de créer un environnement propice à la discussion interdisciplinaire, à la collaboration, à l'innovation et à la synergie des efforts pour établir des bases scientifiques, intellectuelles et académiques solides, capables de suivre le rythme accéléré des avancées scientifiques.

# Nasser Bourita : SM le Roi a défini dans le Discours du Trône les paramètres de la position du Maroc sur la question du Moyen-Orient et la situation à Gaza



**S**a Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, a défini dans le dernier Discours du Trône les paramètres de la position du Maroc sur la question du Moyen-Orient et la situation à Gaza, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine, des Tchadiens de l'étranger et de la Coopération internationale, porte-parole du gouvernement, Abderaman Koulamallah, M. Bourita a souligné que SM le Roi a consacré une partie importante du Discours du Trône de cette année aux développements dans la région du Moyen-Orient, ce qui témoigne de l'intérêt particulier et du suivi personnel par le Souverain de la situation dans cette région.

Sa Majesté le Roi place la question palestinienne au même rang que la cause nationale, a-t-il ajouté, relevant que l'intérêt accordé par le Souverain à la situation au Moyen-Orient revêt une profonde symbolique de même qu'il représente un signal fort, dans le sens où SM le Roi a défini et rappelé les paramètres de la position marocaine à ce sujet.

A cet égard, M. Bourita a cité parmi ces paramètres le soutien du Royaume aux "initiatives constructives visant à trouver des solutions pratiques pour la conclusion d'un cessez-le-feu concret et durable et le redressement de la situation humanitaire".

Notant que le Maroc soutient toutes les positions et initiatives visant à établir un cessez-le-feu effectif, il a rappelé que sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, le Royaume a apporté son soutien à l'initiative en trois phases présentée par le Président américain Joe Biden.

"Le Maroc interagit positivement avec la déclaration conjointe des États-Unis, du Qatar et de l'Égypte, visant à accélérer la tenue de réunions et à parachever les négociations visant à parvenir à un cessez-le-feu et à favoriser l'acheminement de l'aide humanitaire", a-t-il poursuivi.

Il a, de même, souligné que le Royaume appelle toutes les parties à répondre positivement à cet appel, considérant qu'il n'y aurait pas de solution sans désescalade en vue de sortir la région de l'impasse actuelle.

Deuxièmement, M. Bourita a rappelé que SM le

Roi a affirmé dans le discours du Trône que "le recours aux négociations pour ressusciter le processus de paix entre les parties palestinienne et israélienne impose de barrer la route aux extrémistes de tous bords", relevant qu'il s'agit là d'un signal selon lequel le Royaume rejette la violence contre les civils de part et d'autre. Le Maroc, a-t-il ajouté, rejette aussi catégoriquement les actions de certains éléments extrémistes du gouvernement israélien, plus particulièrement les incursions dans l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa.

Il a d'autre part affirmé que le Souverain, président du Comité Al Qods, a condamné ces actes de provocation qui ne contribuent guère à apaiser la situation tout comme ils heurtent les sentiments des musulmans et attisent la haine dans la région. Les attaques menées par les extrémistes contre les hôpitaux et, plus récemment, contre l'école Al-Tabiine, sont "inacceptables", a-t-il enchaîné, soulignant que le Maroc dénonce ces actes et les considère comme un "crime inadmissible".

Ces actes doivent être traités comme étant un crime commis par les autorités israéliennes et les extrémistes du gouvernement israélien, qui recourent à de tels agissements rejetés par les prescriptions célestes, le droit international et les valeurs humaines, a noté le ministre.

Evoquant le troisième point contenu dans le discours du Trône, M. Bourita a relevé que "l'aggravation de la situation dans la région exige de sortir de la logique de gestion de crise en faveur de la recherche d'une solution définitive à ce conflit", soulignant que "sans un véritable processus dans la région, nous ne sortirions d'une crise que pour entrer dans une autre, ce qui aggraverait le coût humanitaire et sécuritaire de la crise, menacerait la stabilité et créerait un climat de haine dans une région qui a besoin de stabilité plus que jamais".

Il a, en outre, appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités et à empêcher la détérioration de la situation, l'extension du conflit ou l'implication d'autres parties, ce qui pourrait entraîner des conséquences graves pour la région.

A cet égard, M. Bourita a rappelé que pour SM le Roi, la solution à deux États reste la seule voie dans le cadre de laquelle Gaza demeure partie intégrante des territoires de l'État palestinien indépendant, avec Al-Qods Est comme capitale, sur les frontières de 1967.

## À rebrousse-poil

### Divagations à la Rayyan Fabulateur et malhonnête le gars



Par Mehdi Ouassat

**U**ne photo refait surface. Déformée, manipulée. On tente d'en faire une arme contre le Maroc. C'est une manœuvre vieille comme le monde : jeter le doute, déstabiliser, frapper à l'aveugle. Mais cette fois, la manipulation est flagrante. Trop flagrante.

En effet, il est absolument lamentable de constater comment certains acteurs médiatiques s'emploient à travestir les faits pour mieux les adapter à leur agenda politique. La récente campagne de désinformation visant le Maroc est un exemple parfait de cette stratégie pernicieuse, où la vérité est tordue, manipulée et finalement étouffée sous le poids des mensonges savamment orchestrés.

Au cœur de cette tempête médiatique, nous trouvons une photographie anodine, prise en février 2023 lors de la visite du commandant de l'armée de l'air israélienne, Tomer Bar, au Maroc, bien avant que le conflit du 7 octobre ne plonge Gaza dans une spirale de violence et de crimes de guerre. Une image, tout ce qu'il y a de plus ordinaire, devient soudainement une arme, un outil de propagande pour suggérer une connivence marocaine dans des événements sanglants et meurtriers qui n'ont rien à voir avec la visite initiale de ce général israélien.

Il est navrant de voir comment cette image est «exhumée» de son contexte pour être brandie comme une preuve irréfutable que le Maroc aurait commis l'impensable : honorer un acteur clé dans le massacre du peuple palestinien, en pleine période de crise. Quelle mascarade !

Comment ne pas s'indigner devant la manière dont certains journalistes, soi-disant professionnels, se prêtent à ce jeu de dupes ? Jamal Rayyan, de la chaîne Al Jazeera, en est l'exemple éloquent. En choisissant de déformer cette image et de l'habiller de mensonges, avant de la publier avec une légende qui respire la mauvaise foi, il ne cherche pas seulement à duper l'opinion publique, mais à envenimer les esprits, à semer la confusion et à ternir une réputation bâtie sur des décennies de diplomatie prudente et respectueuse.

Il est évident que cette campagne est plus qu'une simple désinformation. Elle relève d'une stratégie délibérée, visant à saper le rôle du Maroc dans la région, un rôle que le Royaume n'a cessé de renforcer sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI. La position claire et ferme du Maroc, qui allie diplomatie de clarté et respect des droits d'autrui, n'a jamais été du goût de ceux qui voient dans le conflit israélo-palestinien une éternelle source de manipulation politique. Ces mêmes acteurs, qui font commerce de la souffrance, ne sauraient tolérer qu'un pays comme le Maroc puisse œuvrer pour la paix, là où eux ne voient qu'intérêt personnel et pouvoir.

Les tentatives de déstabilisation orchestrées par des parties hostiles, utilisant des marionnettes médiatiques, révèlent une peur sous-jacente : celle de voir le Maroc réussir là où tant d'autres ont échoué. Mais cette campagne de désinformation, loin d'atteindre son but, ne fait que renforcer l'unité du peuple marocain autour de ses institutions stratégiques. Elle met également en lumière la stature d'un État qui, malgré les vents contraires, reste inébranlable dans ses convictions. Chaque attaque, chaque mensonge, chaque tentative de manipulation ne fait que renforcer la détermination du Royaume à défendre ses positions et à poursuivre ses initiatives en faveur de la paix. Car cette paix, le Maroc ne se contente pas de la professer ; il la pratique, il la construit, pas à pas, pierre après pierre, avec une patience et une détermination que rien, ni personne, ne saura ébranler.

Les manœuvres sornaises de certains journalistes, qui prétendent détenir le monopole de la vérité, ne sont que l'expression de leur propre impuissance face à la force tranquille du Maroc. Elles relèvent, en creux, leur incapacité à concevoir une alternative à la violence, à envisager un futur où le dialogue, et non la guerre, serait la voie vers une paix durable.

Que les fauteurs de troubles et ceux qui propagent la désinformation prennent garde : le mensonge a beau courir, il finit toujours par trébucher sur la réalité. La vérité, si souvent malmenée, finit toujours par triompher. Et lorsque le dernier mensonge se sera dissipé, il ne restera que l'éclat immuable de la vérité marocaine, brillante, intacte et indéfectiblement tournée vers la paix.



# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

BOURDON	SON NOM EST PERSONNE	DÉODORANT	DE BAS EN HAUT, BEAUCOUP	RIEN	REÇU À LA NAISSANCE	ROMAINS	BRAYAGE
		EXISTER			BASE D'ENVOI, DÉRISSION		
CHOISI	COALITION			LAVE			
			VÉNÈRE ASSISTÉE			AXE	
OPPOSITION	CHAMBRE			SAPÉS	COPIÉ	QUARTIER DE REIMS	
MÉTAL	POSITION	CARDINAUX	CHEVILLE				MANIÈRE
		HYMNE		TROISIÈME NOTE		POSSESSIF	
VIEILLES				FIN DE PARTIE		ARBRE CONIFÈRE	
NÉON		FORME D'ÊTRE		ASSISE	ABER	EN EFFET	BOX
		ALUMINIUM	INTERDIT				
DU LATIN POUR MOI	HS RADIUM			QUARTIER DE SIBIL	VACHEMENT CONNUE		FIN DE VERBE
HALTE					OPÉRA		
CRACK		DÉCHIFFRÉS			UN BAIL		

## Solution mots flechés d'hier

GRANDS	MOUVEMENT	A	LIBRAIRE	PEU DE COULEUR	F	EMBOÛTÉ	LE	A	GRAND	SAVON	COIFFURE
M	O	N	O	P	O	L	I	S	E	N	T
R	A		E	U	R	D		R			U
G	R	A	N	D		E	R	E		M	
N				T	R	A	M	E		A	O
N	E		E			F					J
A	I	S	E			M	O	U		O	N
S			L	U		E		S			U
A	P	E	S	A	N	T	E	U	R		
T	O	M	E	T	T	E		V	E	R	
B	I	E	R			S					A
O	R	N	I	E	R	E		L	I	T	
U	N	I	T	E		F	U	G	A	C	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafry  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejkoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Metfah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafr

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Helali  
Mariama Farki  
Elbarkoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouamen Warach

**Secrétariat**  
Aymaa Tibba

**Photographe**  
Ahmed Laarakki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katib (Lalyoune)  
Abdelati Khallaf (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahroun  
Khali Benamouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberationlibe.ma  
Youssef El Gabi

Mourad El Yousoufi  
Loubra Baghdadi  
Latifa Moussib  
Rkia Ait Dahman  
Sihem Zaïer  
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R.  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 40 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

2017  
www.ojd.ma



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3					■					
4				■				■		
5		■								
6			■							■
7					■			■		
8			■							
9								■		
10					■					

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Art de Socrate
- 2- Vaincus - Police des boys
- 3- Phys olympique - Se décida
- 4- Amour de lièvre - Il siège
- 5- Aluminium - Lettrés
- 6- Pianiste français - Construite
- 7- Vieille cité - Hollande automobile
- 8- En fédération - Va entre pas et galop
- 9- Mal de pression - En les
- 10- Elan - Fiable

**VERTICALEMENT**

- 1- Quand elle est gratuite...
- 2- Ont une nombreuse clientèle
- 3- Dans l'œil - Résistes
- 4- Général portugais - Direction
- 5- Plus neuf - Abrutir
- 6- Règle - Amour d'Adolf - En prose
- 7- Affaires d'électricien
- 8- Châtié
- 9- Centrale marocaine - Essayer
- 10- Dense - Victime d'injustice

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	R	A	L	L	E	L	E	S
2	I	R	A	N	■	I	N	O	U	I
3	E	G	I	D	E	■	D	U	■	D
4	R	U	■	E	M	P	I	E	T	E
5	R	E	N	S	E	I	G	N	E	R
6	E	■	E	■	T	O	U	T	■	U
7	R	A	T	A	■	N	E	■	B	R
8	I	R	■	M	E	S	■	R	E	G
9	E	M	A	I	L	■	P	O	L	I
10	S	E	N	S	U	A	L	I	T	E

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
			1				8	6		6	7	9	4	1			
2	5			6	7	1	9		9	3			6		8		
9	8	1		2					8	4	3						
4				6	7	5			5					6			
5								1	8						2		
	1	7	2					6	2					7			
			5	1	6	9						4	7	5			
	9	5	4	8			1	7	4		5		2		9		
	7	4			3				6	5	9	8		4			
Difficile									Expert								
9			1				2				5			1	4		
1			7	5								2			7		
		3			8	7					1			2			
7				5	6					9	7		3				
	9	1			3	8			1	4	9	5		8			
		6	4				7			6	8		1				
		7	2		5				6		3						
				3	7		9		2		6						
5				1			3		7	4			9				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
4	1	2	3	9	6	8	5	7	3	1	9	8	6	2	7	4	5
6	9	3	7	8	5	2	4	1	6	5	4	7	1	3	9	2	8
7	5	8	4	1	2	3	9	6	2	8	7	5	9	4	6	1	3
1	7	4	6	5	8	9	3	2	1	6	2	3	5	7	4	8	9
5	8	6	9	2	3	1	7	4	9	3	8	2	4	6	5	7	1
3	2	9	1	4	7	6	8	5	4	7	5	9	8	1	3	6	2
2	6	7	5	3	9	4	1	8	5	4	3	6	2	8	1	9	7
9	4	5	8	6	1	7	2	3	8	9	1	4	7	5	2	3	6
8	3	1	2	7	4	5	6	9	7	2	6	1	3	9	8	5	4
Difficile									Expert								
1	3	9	5	4	6	7	8	2	4	2	9	3	1	6	5	7	8
5	4	7	2	8	3	1	6	9	7	6	5	2	8	9	3	4	1
2	6	8	9	1	7	4	3	5	8	3	1	5	4	7	2	9	6
3	9	2	6	7	5	8	1	4	3	8	4	9	7	2	6	1	5
6	8	1	4	9	2	3	5	7	2	1	6	4	3	5	9	8	7
7	5	4	1	3	8	2	9	6	5	9	7	1	6	8	4	2	3
4	7	3	8	5	9	6	2	1	9	7	8	6	5	4	1	3	2
9	1	6	3	2	4	5	7	8	1	5	2	7	9	3	8	6	4
8	2	5	7	6	1	9	4	3	6	4	3	8	2	1	7	5	9



# Les bienfaits de la relance économique sont indéniables mais pas pour tous

*Les jeunes des pays arabes et de l'Afrique exclus de la manne*



«**L**a relance économique après la pandémie de Covid-19 n'a pas bénéficié de manière équitable à tous, en raison de disparités selon l'origine géographique et le genre. Les jeunes, en particulier, se retrouvent au cœur d'une préoccupation croissante, marquée par une anxiété accrue face à un avenir incertain. Dans de nombreuses régions, ils peinent à trouver un emploi stable, une situation qui se détériore d'autant plus que le revenu du pays est faible. En Afrique et dans les Etats arabes, la situation reste préoccupante, avec un écart croissant entre le niveau d'instruction des jeunes et les qualifications requises par le marché du travail, rendant leur insertion professionnelle encore plus difficile », c'est ce qui ressort du dernier rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) intitulé : «Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024».

## Hausse

D'après ce document, «les taux de chômage des jeunes restent extrêmement élevés dans les Etats arabes et en Afrique du Nord. Dans les deux sous-régions, plus d'un jeune économiquement actif sur trois était au chômage en 2023. Si cette situation représente une amélioration pour l'Afrique du Nord depuis 2000, le taux de chômage des jeunes dans les Etats arabes a en revanche augmenté de manière constante au cours des deux décennies écoulées. Parallèlement, les ratios emploi/population des jeunes demeurent extrêmement bas dans les deux sous-régions où moins d'une jeune femme sur dix et moins d'un jeune

homme sur trois travaillent. Les ratios emploi/population des jeunes hommes et surtout des jeunes femmes sont très inférieurs aux ratios observés dans d'autres régions».

En outre, l'OIT constate que cette région connaît «des taux de jeunes NEET les plus élevés au monde». En Afrique subsaharienne, la principale inquiétude n'est pas le chômage des jeunes (qui se situe constamment parmi les plus bas au monde – 8,9 pour cent en 2023), car rares sont les jeunes qui peuvent se permettre de ne pas avoir une quelconque source de revenus issus de leur travail. En 2023, comme au début des années 2000, près de trois jeunes adultes actifs sur quatre en Afrique subsaharienne exerçaient une activité précaire, un travailleur rémunéré sur trois percevait un salaire inférieur au salaire médian et plus d'un jeune actif sur deux gagnait péniblement sa vie dans le secteur agricole.

## Démographie

Le rapport note que « la démographie exerce une pression énorme sur le continent entre 2023 et 2050, la croissance cumulée de la population active jeune devrait atteindre 72,6 millions (avec 3,3 millions de jeunes en plus sur le marché du travail en Afrique du Nord) ». Ainsi, les experts de l'OIT jugent que «la possibilité pour les pays africains de créer des emplois décents pour autant de jeunes entrants sur le marché du travail dans les deux prochaines décennies est un enjeu mondial». Tout en estimant que « l'explosion de la population jeune en Afrique pourrait s'avérer être l'atout le plus précieux des régions concernées, alors

que d'autres régions du monde font face au vieillissement de leur population et à des pénuries de main-d'œuvre».

## Exclusion

Sur un autre registre, ledit rapport explique que « si seulement 6% des jeunes étaient au chômage en 2023 dans le monde, une part beaucoup plus importante – 20,4% – ne travaillait pas et ne suivait ni études ni formation (NEET pour neither in employment, education or training). Cela dresse un tableau beaucoup plus large de l'exclusion du marché du travail chez les jeunes et alerte par ailleurs sur le fait que des occasions de développer le capital humain ont été perdues ». Et de souligner que « les progrès concernant la cible 8.6 des objectifs de développement durable (ODD) – visant à réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation – étaient mitigés et ont plutôt été enregistrés dans les économies avancées. Le rapport indique qu'un jeune sur trois (33%) dans le monde vit dans un pays qui n'a pas atteint son objectif de réduction du taux de NEET chez les jeunes. Ce qui est particulièrement préoccupant, c'est que les pays dans lesquels on observe le moins de progrès sont ceux à faible revenu ou situés dans des sous-régions où ces taux étaient déjà parmi les plus élevés au monde (à savoir les Etats arabes, l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne) ».

## Déséquilibre

L'OIT précise que « de fait qu'à l'échelle mondiale les jeunes NEET sont encore majo-

ritairement des femmes est une autre source de préoccupation. Non seulement deux jeunes NEET sur trois sont des femmes, mais le taux de NEET chez les jeunes femmes est également deux fois supérieur à celui des jeunes hommes (28,1 et 13,1% respectivement en 2023)».

Dans le même sens, le document en question révèle que « la reprise économique sur le marché du travail a davantage profité aux jeunes hommes qu'aux jeunes femmes ». Et que « durant la décennie qui a précédé la pandémie (2009-2019), le taux de chômage des jeunes hommes dans le monde était supérieur de 0,7 point en moyenne à celui des jeunes femmes. A partir du pic de la crise pandémique et jusqu'en 2023, les taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes ont convergé pour s'établir à 12,9% pour les jeunes femmes et 13% pour les jeunes hommes. Les jeunes femmes ont donc été doublement désavantagées. Le taux de chômage des jeunes a tout d'abord augmenté plus fortement pour les femmes que pour les hommes pendant la crise pandémique, puis la baisse de ce taux a été plus faible pour les femmes que pour les hommes durant la période de relance ».

## Anxiété

En conclusion, les experts de l'OIT estiment que « malgré les signaux favorables renvoyés par les indicateurs de l'économie mondiale et du marché du travail, les jeunes d'aujourd'hui montrent des signes d'anxiété croissante quant à leur avenir. Les enquêtes mentionnées dans ce rapport indiquent que de nombreux jeunes se sentent aujourd'hui stressés par plusieurs facteurs comme la crainte de perdre son emploi, la stabilité de l'emploi, l'état de l'économie, le manque de mobilité sociale entre les générations ou encore la possibilité même d'acquiescer son indépendance financière ». A ce propos, l'OIT affirme que « l'idée que se font les jeunes de leur avenir joue un rôle important dans leur bien-être personnel, leur niveau de motivation et les décisions qu'ils vont prendre concernant leur parcours éducatif, leur rapport au marché du travail et leur engagement civique. Pour soulager ces angoisses, les institutions vont devoir aider les jeunes à gérer les phases compliquées que sont l'entrée dans la vie active et le passage à l'âge adulte. Faire en sorte que les jeunes gardent espoir en l'avenir doit devenir une mission partagée par tous les segments de la société ».

Hassan Bentalieb



## Trésor : Un besoin de financement de 47,3 MMDH à fin juillet

La situation des charges et ressources du Trésor (SCRT) dégage un besoin de financement de 47,3 milliards de dirhams (MMDH) à fin juillet dernier, contre 32,2 MMDH un an auparavant, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Les mobilisations nettes se sont élevées à 47,5 MMDH sur le marché domestique et 4,7 MMDH au titre des emprunts extérieurs, précise le ministère dans son récent document sur la SCRT.

Le flux de l'endettement intérieur recouvre des souscriptions pour un montant de 139,7 MMDH et des remboursements en principal pour 92,3 MMDH, souligne la même source. Le flux de l'endettement extérieur recouvre, quant à lui, des tirages de 21,3 MMDH et des amortissements

de 16,6 MMDH.

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Économie et des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la LF avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Ce document appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

## Intégration économique des femmes

# Nador abrite la 4<sup>ème</sup> édition du Forum arabo-africain pour le développement durable et l'investissement

La ville de Nador abrite, jusqu'au 16 août courant, les travaux de la 4<sup>ème</sup> édition du Forum arabo-africain pour le développement durable et l'investissement sous le signe de l'intégration économique des femmes.

Tenu pour la première fois au Maroc, après trois éditions en Égypte, cet événement met en évidence le rôle important que peuvent jouer les femmes arabes et africaines dans la croissance économique et le développement des pays.

Il s'agit, selon les organisateurs, d'inviter les participants, venus de plusieurs pays, à engager un débat sur l'autonomisation et l'intégration économiques des femmes qui sont non seulement porteuses d'impacts positifs sur leurs conditions de vie mais jouent un rôle décisif en mobilisant le potentiel qu'elles recèlent pour promouvoir le développement durable et équitable.

La directrice du forum, Sanae El Ouariachi, a fait remarquer dans une déclaration à la MAP, que la ville de Nador qui incarne actuellement une vision d'un Maroc moderne, dispose de tous les atouts nécessaires pour abriter ce type d'événement.

Nador regorge d'énormes potentialités avec à la clé une évolution remarquable au cours de la dernière décennie, a-t-elle dit, ajoutant que cette rencontre se veut une occasion pour exposer les atouts de cette province et les opportunités d'investissement qu'elle offre, ainsi que pour promouvoir l'attractivité économique et touristique de ce territoire, à l'avenir prometteur.

Précisant que ce forum se tient dans le cadre de la célébration de la glorieuse Fête du Trône, elle a mis en avant l'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi Mohammed VI au développement socio-économique de la région de l'Oriental, en général, et de la province de Nador en particulier.

Ce forum qui prévoit des débats et des échanges d'expériences entre les pays en matière de commerce et d'investissement, en plus de visites à de grands projets à Nador (station balnéaire, le grand port Nador West Med...), se veut aussi une occasion pour inciter les hommes d'affaires étrangers et les membres de la diaspora marocaine prenant part à cet événement à investir au Maroc, a-t-elle encore ajouté.

La présidente du forum, Lamyae Abdellah, présidente de l'Alliance de l'inter-connectivité humaine maroco-égyptienne, a relevé, quant à elle, que la rencontre de Nador ambitionne de renforcer les liens de coopération entre les pays arabes et africains dans les domaines de l'industrie et du commerce, en sus de conforter l'intégration économique de la femme et sa contribution au développement durable.

Mettant en avant la Haute sollicitude dont SM le Roi Mohammed VI entoure la femme marocaine et que traduisent les grands acquis consacrés en sa faveur, elle a souligné que la femme marocaine contribue efficacement et pour une large part à l'œuvre accomplie pour l'édification d'une société moderne et prospère et participant activement au développement global du



Royaume et à son rayonnement.

De son côté, la ministre d'État libyenne chargée des Affaires de la femme, s'est réjouie de sa participation à ce forum arabo-africain qui favorise l'échange d'expériences en vue de la consolidation de la place de la femme dans le processus de développement socio-économique.

La cérémonie d'ouverture du forum a été marquée par une série d'exposés traitant notamment des opportunités d'investissement à Nador et des facilités accordées dans ce domaine, et par la signature d'accords de partenariat visant, entre autres

objectifs, à inciter les jeunes Marocains à investir dans le secteur de l'artisanat.

Le président de la Chambre d'artisanat de la région de l'Orient, Mohamed Kaddouri, a mis l'accent sur le talent et le savoir-faire des artisans marocains et sur la réputation à l'international de notre artisanat.

Les exportations de l'artisanat marocain ont réalisé en 2022 un record jamais atteint auparavant qui est venu confirmer et renforcer la tendance haussière entamée depuis la fin de la pandémie de Covid-19, s'est-il réjoui.

# L'ONEE renforce et sécurise l'alimentation en eau potable de la ville de Guercif et des localités avoisinantes

L'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) a procédé, récemment, à la mise en production du projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Guercif et des localités avoisinantes à partir des eaux superficielles d'Oued Zobzit.

D'un coût global d'environ 470 millions de dirhams, financé par l'ONEE notamment à travers un prêt de la Banque africaine de développement, le projet de renforcement et de sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Guercif, comprend la réalisation

d'une station de traitement d'un débit d'eau potable de 25.920 m<sup>3</sup> par jour, la réalisation d'un réservoir d'eau traitée d'une capacité de 3.500 m<sup>3</sup> ainsi que pose de 80 km de canalisations, indique l'Office dans un communiqué.

La mise en service de cet important projet a été effectuée, le 9 août, de manière anticipée grâce aux efforts considérables des équipes de l'ONEE, à partir d'une prise d'eau brute réalisée sur l'Oued Zobzit et permettra de produire, dans un premier temps, un débit d'eau traitée d'environ 13.000 m<sup>3</sup> par jour, et par conséquent de sécuriser la desserte en eau po-

table de la ville de Guercif et des localités avoisinantes en attendant l'achèvement du barrage Targa Ou Madi, poursuit le communiqué.

Ce projet d'envergure, qui s'inscrit dans le cadre du Programme national d'approvisionnement en eau potable et d'irrigation 2020-2027, dont la convention a été signée le 13 janvier 2020 devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI, permettra de pallier le déficit enregistré dans l'alimentation en eau potable de cette zone suite à la baisse du niveau de la nappe engendrée par la faiblesse des apports

pluviométriques qu'a connue la région ces dernières années, conséquence des années de sécheresse successives, rapporte la MAP.

Il permettra également de satisfaire les besoins en eau potable de la ville de Guercif et des communes avoisinantes à l'horizon 2040, bénéficiant à une population globale de plus de 258.000 habitants.

Ce grand projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations bénéficiaires et à l'accompagnement du développement socio-économique de la région, conclut le communiqué.

Après l'attentat déjoué de Vienne

## Taylor Swift de retour sur scène à Londres

La star de la pop Taylor Swift devait reprendre jeudi à Londres sa tournée monumentale "Eras", sous haute surveillance après l'annulation la semaine dernière de ses trois concerts prévus à Vienne, visés par un projet d'attentat-suicide.

Près de 90.000 fans sont attendus au stade de Wembley pour chacun des cinq derniers concerts européens de la chanteuse, près d'un an et demi après le lancement de sa gigantesque tournée aux États-Unis.

Il y a une semaine, ses trois concerts prévus à Vienne ont été annulés à la dernière minute après la révélation d'un projet d'attentat-suicide et l'arrestation de trois suspects, dont un jeune islamiste de 19 ans, permettant d'éviter un "bain de sang" selon les autorités autrichiennes.

La police de Londres se veut rassurante, affirmant que les contrôles des billets seraient renforcés à l'entrée, doublés de mesures de sécurité supplémentaires aux abords du stade.

"Rien n'indique que l'affaire qui fait actuellement l'objet d'une enquête des autorités autrichiennes aura un impact sur les événements à venir à Londres", a-t-elle souligné dans un communiqué.

Le maire de Londres, Sadiq Khan, a également assuré sur Sky News que la ville travaillait "en étroite collaboration avec la police pour garantir que les concerts de Taylor Swift puissent avoir lieu à Londres en toute sécurité".

Après plusieurs concerts à guichets fermés à Londres en juin, le retour de Taylor Swift dans la capitale du Royaume-Uni intervient aussi près de deux semaines après le meurtre de trois fillettes dans une attaque au couteau à Southport, dans le nord-ouest de l'Angleterre, qui a déclenché une vague d'émeutes xénophobes dans le pays.

Les enfants âgés de six, sept et neuf ans assistaient à un cours de danse sur le thème des chansons de Taylor Swift, qui s'est dite "complètement sous le choc" et a fait part de sa douleur sur les réseaux sociaux.

La popstar américaine, qui entretient une relation étroite avec sa communauté de fans, les "Swifties", n'a pas encore commenté la décision d'annuler



ses concerts dans la capitale autrichienne.

Sur le site internet de Wembley, les détenteurs d'un billet ont été prévenus que des "contrôles supplémentaires" auraient lieu au stade "avant l'entrée".

Les fans sans billets ne seront pas non plus autorisés à se rassembler autour de l'enceinte pour entendre la musique, comme ils ont l'habitude de le faire lors des concerts de la star américaine.

Pendant son show fin juillet à Madrid, près de 50.000 personnes ont ainsi "écouté le concert depuis une colline" à proximité, "participant de loin" à la soirée, avait indiqué Taylor Swift. "Personne n'est autorisé à se tenir devant une entrée ou (...) devant le stade" et "les non-détenteurs de billets seront déplacés", a-t-il été cette fois indiqué.

Certains fans de la star, qui forment une communauté très soudée et active sur les réseaux so-

ciaux, ont accepté de revendre voire même de donner leur place à d'autres "Swifties" privés de concert à Vienne.

Catherine Santamaría, qui devait y assister avec sa fille Carla, 14 ans, s'est réjouie auprès de l'agence britannique PA de s'être vu proposer des billets pour le concert de lundi à Wembley par une autre fan, après avoir écrit sur un groupe en ligne que l'adolescente était "dévastée".

Londres conclura la partie européenne de la tournée, entamée en mai à Paris. La star planétaire se rendra ensuite au Canada pour les derniers concerts d'une série mondiale aux retombées économiques énormes.

À la fin de l'année dernière, "Eras" est devenue la première tournée de l'histoire à écouler plus d'un milliard de dollars de billets.

## Pedro Almodóvar honoré au Festival de cinéma de Saint-Sébastien



Le réalisateur espagnol Pedro Almodóvar recevra le prix d'honneur Donostia lors de la prochaine édition du Festival du film de Saint-Sébastien, qui se tiendra du 20 au 28 septembre dans cette ville du nord de l'Espagne, ont annoncé mercredi les organisateurs.

"En plus de son talent artistique et de son style visuel reconnaissable - sa personnalité transpire depuis la direction artistique jusqu'à la bande originale -, le cinéma de Pedro Almodóvar se détache par son écriture des personnages féminins, la direction des acteurs, l'audace dans l'approche des thèmes comme l'univers LGBTQ+", affirmant dans un communiqué les organisateurs de ce festival, dont ce sera cette année la 72e édition.

Agé de 74 ans, le réalisateur recevra

son prix le 26 septembre, juste avant la projection de son dernier film, le premier tourné en anglais, "The Room Next Door", interprétée par Julianne Moore et Tilda Swinton, qui lui remettra le prix.

En mai, le festival avait annoncé que l'autre prix d'honneur de cette édition reviendrait à l'actrice américano-australienne Cate Blanchett, l'autre visage de l'affiche officielle de cette édition, pour une carrière de "plus de 30 ans alliant cinéma d'auteur et films s'adressant au grand public".

Parmi les anciens récipiendaires du prix honorifique Donostia - la plus haute distinction du festival, créée en 1968 - figurent notamment Gregory Peck, Vittorio Gassman, Bette Davis, Lauren Bacall, Catherine Deneuve, Al Pacino, Meryl Streep et Robert de Niro.

C'est Pedro Almodóvar qui avait d'ailleurs remis le prix Donostia à Al Pacino, Woody Allen et Antonio Banderas. Il a réalisé une trentaine de longs-métrages, de "Femmes au bord de la crise de nerfs" à "Tout sur ma mère", Oscar du meilleur film étranger en 1999, en passant par "Parle avec elle", Oscar du meilleur scénario original.

Almodóvar a également remporté deux Globes d'Or, sept prix de l'Académie du cinéma européen, cinq Bafta et quatre César, en plus d'être récompensé aux Festivals de Cannes, Venise, Berlin et Saint-Sébastien.

"Ça me remplit de joie et de reconnaissance. C'est vraiment un honneur. Saint-Sébastien est l'une des villes où le cinéma est célébré avec le plus d'enthousiasme", a réagi le réalisateur, cité dans le même communiqué.

# Le Maroc participe au 31<sup>ème</sup> Festival international du théâtre expérimental du Caire

Le Maroc sera représenté au 31<sup>ème</sup> Festival international du théâtre expérimental du Caire (1er-11 septembre) par la pièce théâtrale "Fatair Atoufah" (Tartes aux pommes) de la troupe "Douze Tmasra7", ont annoncé, mardi, les organisateurs.

Produite avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication (Département de la culture) au titre de l'année 2023-2024, cette œuvre est réalisée par Abdeljabar Khamrane et écrite par le Soudanais Amjad Abu Alala.

La scénographie et la chorégraphie de cette pièce de théâtre, interprétée par Rajae Kharmaz, Zineb Ennajem, Noureddine Saadane et Zakaria Haddouchi, ont été signées respectivement par Youssef El Arkoubi et Taoufik Izeddou.

Dans un communiqué, la direction du Festival indique que cette édition connaîtra la



## International Festival for Experimental Theatre



participation de 10 troupes théâtrales arabes représentant la Jordanie, le Sultanat d'Oman, l'Irak, la Tunisie, le Maroc, le Koweït, l'Arabie Saoudite, la Palestine et les Emirats Arabes Unis, aux côtés de performances artistiques de l'Égypte, de l'Espagne, de

l'Allemagne, de la Hongrie, de l'Inde, de la Grèce, de la Roumanie et de l'Afrique du Sud.

En marge du programme de ce rendez-vous culturel annuel, organisé par le ministère de la Culture égyptien, figurent également des passages sur scène d'artistes émiratis, ira-

liens et saoudiens.

Le Festival international du théâtre expérimental du Caire, qui se veut un pont d'échange et de communication entre les différentes cultures et sociétés par le biais de l'art, vise à présenter les nouveautés de la scène théâtrale internationale.

# Essaouira accueille la 5<sup>ème</sup> édition des "Plages de la poésie"

La ville d'Essaouira a accueilli, du 10 au 12 août, la cinquième édition des « Plages de la poésie », un événement organisé par la Maison de la poésie de Marrakech et placé sous l'égide de la Direction régionale de la culture de la région de Marrakech-Safi et la Direction provinciale de la culture d'Essaouira.

Cet événement se veut une occasion idéale pour rapprocher la poésie de son public dans les espaces ouverts.

A l'instar des éditions précédentes, (Sidi Ifni, Agadir, Essaouira et Tan Tan), cette manifestation a permis à la poésie de voyager entre les lieux et les espaces coïncidant avec le retour des Marocains du monde, ce qui constituait un moment symbolique empreint d'un sens de la convergence.

Cette édition a connu l'organisation d'ateliers de poésie, de lecture et de composition, consacrés à la poésie théâtrale et au développement des compé-



tences de récitation, de voix et d'incarnation, dédiés aux enfants et aux adultes.

Cette manifestation culturelle a été marquée également par la tenue d'une conférence sous le thème «Essaouira : Espace et mémoire dans l'imaginaire poétique et créatif» avec la participation de plusieurs poètes ayant souligné la relation particulière liant les lieux et les écrivains et les poètes.

Chaque soir, sur les rives de

la plage d'Essaouira, les amateurs de poésie et le public avaient rendez-vous avec les lectures de poèmes de poètes marocains de différentes générations.

Avec cette manifestation poétique dans l'une des villes côtières, la Maison de la poésie de Marrakech ambitionne d'assurer son ouverture sur les différentes villes et régions du Royaume, a indiqué, dans une déclaration à la MAP, Abdelhak

Mifrani, directeur de la Maison de la poésie de Marrakech.

Tout en rappelant que la Maison de la poésie de Marrakech a choisi d'organiser la cinquième édition de cette manifestation à Essaouira, après les éditions précédentes à Sidi Ifni, Agadir, Essaouira et Tan Tan, M. Mifrani a mis l'accent sur l'importance de la poésie et de ses valeurs dans un « monde touché par les discours de haines.

Dans ce sens, il a souligné la capacité de la poésie à combler le fossé entre les cultures et les peuples, à renforcer les valeurs de la cohabitation et à promouvoir le dialogue créatif et constructif.

La cinquième édition des «Plages de la poésie» a rendu hommage au poète Abderrahmane El Hamoui dans le cadre de la section «Expériences poétiques», à travers laquelle la Maison de la poésie de Marrakech tient à célébrer les symboles de la poésie marocaine.

## Bouillon

de culture

### Festival

La culture marocaine dans toute sa richesse et sa diversité a été à l'honneur lors de la 14<sup>ème</sup> édition du Festival Orientalis, qui a eu lieu récemment à Montréal.

Selon un communiqué des organisateurs, une tente caudale a été installée sur le site du festival, reflétant sous son tissu coloré l'esprit de quatre villes marocaines: El Jadida, Marrakech, Safi et Essaouira.

Plusieurs activités ont rythmé l'événement, dont une simulation du mariage traditionnel marocain, une cérémonie de préparation du thé, un spectacle de chants et de danses ainsi qu'une exposition de produits d'artisanat marocain.

L'ambassadrice du Maroc au Canada, Soufiya Otmani, s'est rendue aux ateliers du festival qui a vu la participation de plusieurs pays, notamment d'Afrique et d'Asie, attirant un large public.

L'assistance a aussi eu l'occasion de découvrir des facettes du répertoire musical marocain unique incluant le chaâbi et la musique Gnawa.

Initiée par l'organisme à but non lucratif Hespérides arts et Cultures, en collaboration avec GouchiCom Events, la participation marocaine a, par ailleurs, offert aux visiteurs un véritable voyage culinaire à travers les plats emblématiques du Maroc, outre un concert animé par le chanteur Zouhair Bahoui.

### Court métrage

La 25<sup>ème</sup> édition du Festival Cédre universel du court métrage sera organisée du 07 au 10 novembre à Azrou et Ifrane sous le thème "Les jeunes créateurs, gageure pour l'avenir du cinéma".

Selon un communiqué de la direction du 25<sup>ème</sup> Festival Cédre universel du court métrage, un programme aussi bien riche que varié a été concocté dans le cadre de cette édition initiée par l'Association ciné-club enfance et jeunesse d'Azrou.

Ce programme comporte du Ciné animation en plein air et animation musicale au profit des jeunes et des élèves des établissements scolaires des villes d'Azrou et d'Ifrane et une soirée en hommage à un grand nombre de stars du cinéma marocain.

Il porte aussi sur des rencontres ouvertes avec les jeunes créateurs, des tables rondes et débats sur la production et le métier du producteur, des concours d'écriture de scénarios, des master class avec des stars du cinéma et une exposition de nouveaux ouvrages sur le cinéma, ainsi que des ateliers de formation en matière d'écriture du scénario et de mise en scène avec des encadrants professionnels.

Dans le quartier, le grand sujet de conversation était de savoir si réellement Lantier s'était remis avec Gervaise. Là-dessus, les avis se partageaient. A entendre les Lorilleux, la Banban faisait tout pour repincer le chapelier, mais lui ne voulait plus d'elle, la trouvait trop décatie, avait en ville des petites filles d'une frimousse autrement torchée. Selon les Boche, au contraire, la blanchisseuse, dès la première nuit, s'en était allée retrouver son ancien époux, aussitôt que ce jean-jean de Coupeau avait ronflé. Tout ça, d'une façon comme d'une autre, ne semblait guère propre; mais il y a tant de saletés dans la vie, et de plus grosses, que les gens finissaient par trouver ce ménage à trois naturel, gentil même, car on ne s'y battait jamais et les convenances étaient gardées. Certainement, si l'on avait mis le nez dans d'autres intérieurs du quartier, on se serait empoisonné davantage.

Au moins, chez les Coupeau, ça sentait les bons enfants. Tous les trois se livraient à leur petite cuisine, se culottaient et couchotaient ensemble à la papa, sans empêcher les voisins de dormir. Puis, le quartier restait conquis par les bonnes manières de Lantier.

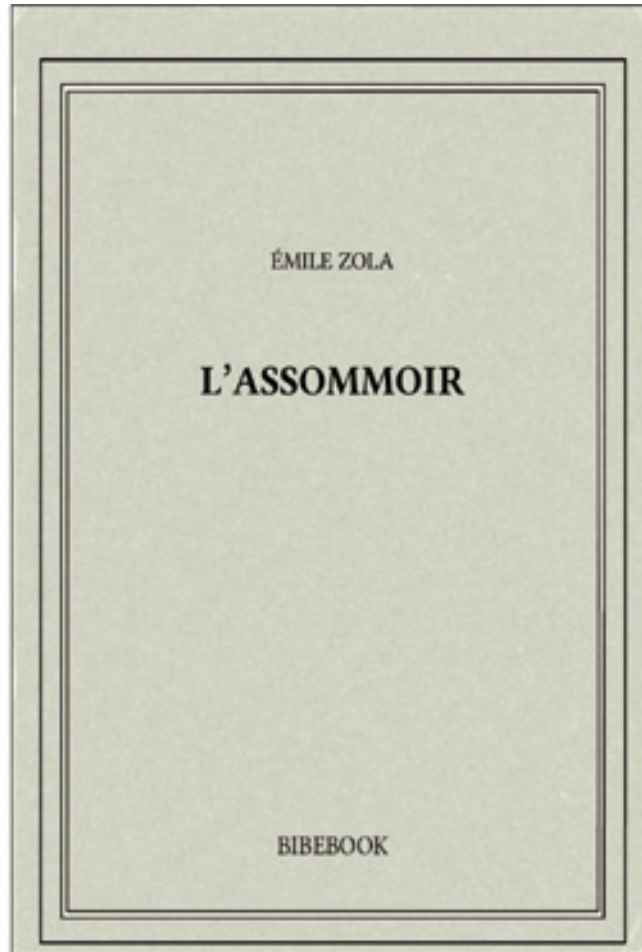
Cet enjôleur fermait le bec à toutes les bavardes. Même, dans le doute où l'on se trouvait de ses rapports avec Gervaise, quand la fruitière niait les rapports devant la tripière, celle-ci semblait dire que c'était vraiment dommage, parce qu'enfin ça rendait les Coupeau moins intéressants.

Cependant, Gervaise vivait tranquille de ce côté, ne pensait guère à ces ordures. Les choses en vinrent au point qu'on l'accusa de manquer de cœur. Dans la famille, on ne comprenait pas sa rancune contre le chapelier. Madame Lerat, qui adorait se fourrer entre les amoureux, venait tous les soirs; et elle traitait Lantier d'homme irrésistible, dans les bras duquel les dames les plus huppées devaient tomber. Madame Boche n'aurait pas répondu de sa vertu, si elle avait eu dix ans de moins. Une conspiration sourde, continue, grandissait, poussait lentement Gervaise, comme si toutes les femmes, autour d'elle, avaient dû se satisfaire, en lui donnant un amant. Mais Gervaise s'étonnait, ne découvrait pas chez Lantier tant de séductions. Sans doute, il était changé à son avantage: il portait toujours un paletot, il avait pris de l'éducation dans les cafés et dans les réunions politiques. Seulement, elle qui le connaissait bien, lui voyait jusqu'à l'âme par les deux trous de ses yeux, et retrouvait là un tas de choses, dont elle gardait un léger frisson. Enfin, si ça plaisait tant aux autres, pourquoi les autres ne se risquaient-elles pas à tâter du monsieur ?

Ce fut ce qu'elle laissa entendre un jour à Virginie, qui se montrait la plus chaude. Alors, madame Lerat et Virginie, pour lui monter la tête, lui racontèrent les amours de Lantier et de la grande Clémence. Oui, elle ne s'était aperçue de rien; mais, dès qu'elle sortait pour une course, le chapelier emmenait l'ouvrière dans sa chambre. Maintenant on les rencontrait ensemble, il devait l'aller voir chez elle.

— Eh bien ? dit la blanchisseuse, la voix un peu tremblante, qu'est-ce que ça peut me faire ?

Et elle regardait les yeux jaunes de



Virginie, où des étincelles d'or luisaient, comme dans ceux des chats. Cette femme lui en voulait donc, qu'elle tâchait de la rendre jalouse ? Mais la couturière prit son air bête, en répondant :

— Ça ne peut rien vous faire, bien sûr... Seulement, vous devriez lui conseiller de lâcher cette fille avec laquelle il aura du désagrément.

Le pis était que Lantier se sentait soutenu et changeait de manières à l'égard de Gervaise. Maintenant, quand il lui donnait une poignée de main, il lui gardait un instant les doigts entre les siens. Il la fatiguait de son regard, fixait sur elle des yeux hardis, où elle lisait nettement ce qu'il lui demandait. S'il passait derrière elle, il enfonçait les genoux dans ses jupes, soufflait sur son cou, comme pour l'endormir. Pourtant, il attendit encore, avant d'être brutal et de se déclarer. Mais, un soir, se trouvant seul avec elle, il la poussa devant lui sans dire une parole, l'accula tremblante contre le mur, au fond de la boutique, et là voulut l'embrasser. Le hasard fit que Goujet entra juste à ce moment. Alors, elle se débattit, s'échappa. Et tous trois échangèrent quelques mots, comme si de rien n'était. Goujet, la face toute blanche, avait baissé le nez, en s'imaginant qu'il les dérangeait, qu'elle venait de se débattre pour ne pas être embrassée devant le monde.

Le lendemain, Gervaise piétina dans la boutique, très malheureuse, incapable de repasser un mouchoir; elle avait le besoin de voir Goujet, de lui expliquer comment Lantier la tenait contre le mur. Mais, depuis qu'Étienne était à Lille, elle n'osait plus entrer à la forge, où Bec-Salé,

dit Boit-sans-Soif, l'accueillait avec des rires sournois. Pourtant, l'après-midi, cédant à son envie, elle prit un panier vide, elle partit sous le prétexte d'aller prendre des jupons chez sa pratique de la rue des Portes-Blanches.

Puis, quand elle fut rue Marcadet, devant la fabrique de boulons, elle se promena à petits pas, comptant sur une bonne rencontre. Sans doute, de son côté, Goujet devait l'attendre, car elle n'était pas là depuis cinq minutes, qu'il sortit comme par hasard.

— Tiens ! vous êtes en course, dit-il en souriant faiblement; vous rentrez chez vous...

Il disait ça pour parler. Gervaise tournait justement le dos à la rue des Poissonniers. Et ils montèrent vers Montmartre, côte à côte, sans se prendre le bras. Ils devaient avoir la seule idée de s'éloigner de la fabrique, pour ne pas paraître se donner des rendez-vous devant la porte. La tête basse, ils suivaient la chaussée défoncée, au milieu du ronflement des usines. Puis, à deux cents pas, naturellement, comme s'ils avaient connu l'endroit, ils filèrent à gauche, toujours silencieux, et s'engagèrent dans un terrain vague. C'était, entre une scierie mécanique et une manufacture de boutons, une bande de prairie restée verte, avec des plaques jaunes d'herbe grillée; une chèvre, attachée à un piquet, tournait en bélant; au fond, un arbre mort s'émiétait au grand soleil.

— Vrai ! murmura Gervaise, on se croirait à la campagne.

Ils allèrent s'asseoir sous l'arbre mort. La blanchisseuse mit son panier à ses

pieds. En face d'eux, la butte Montmartre étagait ses rangées de hautes maisons jaunes et grises, dans des touffes de maigre verdure; et, quand ils renversaient la tête davantage, ils apercevaient le large ciel d'une pureté ardente sur la ville, traversé au nord par un vol de petits nuages blancs. Mais la vive lumière les éblouissait, ils regardaient au ras de l'horizon plat les lointains crayeux des faubourgs, ils suivaient surtout la respiration du mince tuyau de la scierie mécanique, qui soufflait des jets de vapeur. Ces gros soupirs semblaient soulager leur poitrine opprimée.

— Oui, reprit Gervaise embarrassée par leur silence, je me trouvais en course, j'étais sortie... Après avoir tant souhaité une explication, tout d'un coup elle n'osait plus parler. Elle était prise d'une grande honte. Et elle avait bien, cependant, qu'ils étaient venus là d'eux-mêmes, pour causer de ça; même ils en causaient sans avoir besoin de prononcer une parole. L'affaire de la veille restait entre eux comme un poids qui les gênait.

Alors, prise d'une tristesse atroce, les larmes aux yeux, elle raconta l'agonie de madame Bijard, sa laveuse, morte le matin, après d'épouvantables douleurs.

— Ça venait d'un coup de pied que lui avait allongé Bijard, disait-elle d'une voix douce et monotone. Le ventre a enflé. Sans doute, il lui avait cassé quelque chose à l'intérieur. Mon Dieu ! en trois jours, elle a été tortillée... Ah ! il y a, aux galères, des gredins qui n'en ont pas tant fait. Mais la justice aurait trop de besoin, si elle s'occupait des femmes crevées par leurs maris. Un coup de pied de plus ou de moins, n'est-ce pas ? ça ne compte pas, quand on en reçoit tous les jours. D'autant plus que la pauvre femme voulait sauver son homme de l'échafaud et expliquait qu'elle s'était abimé le ventre en tombant sur un baquet... Elle a hurlé toute la nuit avant de passer.

Le forgeron se taisait, arrachait des herbes dans ses poings crispés.

— Il n'y a pas quinze jours, continua Gervaise, elle avait sevré son dernier, le petit Jules; et c'est encore une chance, car l'enfant ne pâtra pas... N'importe, voilà cette gamine de Lalie chargée de deux mioches. Elle n'a pas huit ans, mais elle est sérieuse et raisonnable comme une vraie mère. Avec ça, son père la roue de coups... Ah bien ! on rencontre des êtres qui sont nés pour souffrir.

Goujet la regarda et dit brusquement, les lèvres tremblantes :

— Vous m'avez fait de la peine, hier, oh ! oui, beaucoup de peine... Gervaise, pâlisant, avait joint les mains. Mais lui, continuait :

— Je sais, ça devait arriver... Seulement, vous auriez dû vous confier à moi, m'avouer ce qu'il en était, pour ne pas me laisser dans des idées... Il ne put achever. Elle s'était levée, en comprenant que Goujet la croyait remise avec Lantier, comme le quartier l'affirmait. Et, les bras tendus, elle cria :

— Non, non, je vous jure... Il me poussait, il allait m'embrasser, c'est vrai; mais sa figure n'a pas même touché la mienne, et c'était la première fois qu'il essayait... Oh ! tenez, sur ma vie, sur celle de mes enfants, sur tout ce que j'ai de plus sacré !

(A suivre)

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Guelmim  
Oued-Noun  
Province de Sidi Ifni  
Cercle de Lakhassas  
Caïdat de Tighirt  
Commune de Tighirt  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° :05/2024/BC/Tighirt.  
Le Mercredi 18 septembre  
2024 à 11 heures 00 mi-  
nutes, il sera procédé dans  
les bureaux de la commune  
de Tighirt (Salle des réu-  
nions) à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ou-  
vert national sur offres de  
prix portant sur : Acquisi-  
tion du matériel et mobilier  
de bureau, du matériel tech-  
nique et matériel de l'au-  
diovissuel et du matériel des  
fêtes et de pavoisement-  
commune de Tighirt, pro-  
vince de Sidi Ifni.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 352.200,00  
Dhs (Trois cent cinquante  
deux Mille deux Cent Di-  
rham, 00 centimes.)  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de :  
7.000,00 dhs (Sept Mille Di-  
rham).  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers de  
concurrents doivent être

conformes aux dispositions  
des articles 30 à 34 du dé-  
cret n° 2-22-431 du 15  
Chaabane 1444 (08 Mars  
2023) relatif aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma.  
Les catalogues ou autres  
documents techniques exi-  
gés par le dossier d'appel  
d'offres doivent être dépo-  
sés au bureau du service  
des marchés de la com-  
mune de Tighirt au plus  
tard le jour ouvrable précé-  
dant la date d'ouverture  
des plis ou remis séance te-  
nante au président de la  
commission d'ouverture  
des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
à l'article 04 du règlement  
de consultation.  
N° 5594/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N° :10/2024 /C.AZ  
Le 09 Septembre 2024 à 11  
heures, il sera procédé dans  
le bureau de monsieur le  
président de la Commune  
d'Azilal à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
sur offres de Prix pour :

- Achat de fourniture pour  
Entretien et réparation con-  
sistant de réseaux et installa-  
tions d'électricité  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au bureau  
de chef de la division tech-  
nique de la commune  
d'Azilal, il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
http://www.marchespu-  
blics.gov.ma .  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé au montant :15  
600,00 dhs (Quinze mille  
six cent dhs).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de 784 440,00 dhs  
(Sept cent quatre vingt qua-  
tre mille quatre cent qua-  
rante dirhams 00 cts).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n°02-22-431  
relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leur dossier sous for-  
mat électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse www.  
marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 3 du règlement  
de consultation.  
N° 5595/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAZA

CERCLE DE TAINESTE  
CAIDAT DE TAINESTE  
COMMUNE ELGOUZATE  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national  
n°:01/2024  
Le 13/09/2024 à 11 Heures  
il sera procédé, dans la salle  
des réunions de la Commu-  
ne ELGouzate, à l'ouver-  
ture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert na-  
tional sur offres de prix  
pour : travaux d'électrifica-  
tion 1er catégorie (com-  
pteur 2 fils) d'un groupe de  
logements à la Commune  
ELGouzate, Province de  
Taza. Offre ONEE/ N° :  
200145899.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir

du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : un million  
neuf cent vingt-deux mille  
neuf cent quatre-vingt dix-  
sept dirhams, 60centimes.  
(1.922.997,60DH).  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: trente mille dirhams  
(30.000,00 DH).  
Le contenu, de la présenta-  
tion ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2-22-431

relatif aux marchés publics,  
et l'arrêté du ministre délé-  
gué auprès de la ministre  
de l'économie et des fi-  
nances, chargé du budget  
n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23  
juin 2023) relatif à la déma-  
tériation des procédures,  
des documents et des  
pièces relatifs aux marchés  
publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse www.  
marchespublics.gov.ma  
- Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 6 du règlement  
de consultation.  
N° 5596/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Beni Mellal-Khenifra  
Province de Khourilga  
Commune d'Ouled Abdoune

**Avis au Public**

Le président de la commune d'Ouled Abdoune porte à la connaissance du public que le projet du plan d'aménagement du centre d'Ouled Abdoune (plan n° 04/2024 et son règlement d'aménagement) sera déposé au siège de la commune, pour une enquête publique d'une durée d'un mois à compter du 19/08/2024.

Pendant cette durée, les intéressés peuvent prendre connaissance du projet du plan d'aménagement et du règlement d'aménagement l'accompagnant au siège de la commune, et inscrire leurs éventuelles remarques dans le registre destiné à cette fin, pendant les heures de travail administratif.

N° 5375PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAHLA  
CAIDAT B.O.EL GHARBA  
COMMUNE DE SMA  
N°.....CS.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° : 03/2024 C/S**

Le 12/09/2024 à 12 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du conseil communal de SMA, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet: Réalisation des travaux d'électrification 1<sup>er</sup> Catégorie des groupes de feyers aux différents douars à la commune de SMA Offre ONEE/B Electricité n° :200153932- Province de Taza.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état :  
(www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre mille dirhams (4.000,00 DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit Sept cent Trois Mille huit cent soixante-deux DH5 TEC (703.872,00 dhs).

Le contenu de la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de décret N° 2-22-431 en date de 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics. (www.marchespublics.gov.ma.) Conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 1982- 21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification fournie par le ministre de l'équipement et l'eau, des entreprises comportant. Selon le tableau ci-dessous.

Les qualifications exigées sont :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGES	CLASSE MINIMALE
2	21	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 5393/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'OUZZANE  
CERCLE D'OUZZANE  
CAIDAT DE BNI QOLLA  
CT DE BNI QOLLA

**ANNONCE**  
**Organisation des Examens d'Aptitude Professionnelle au**  
**titre de l'année 2024**

La commune de Bni Qolla organisera des examens d'Aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au profit de ses fonctionnaires appartenant à son budget et remplissant les conditions réglementaires jusqu'au 31 décembre 2024 dans la limite du quota et selon les délais prévus au tableau ci-dessous :

Grade à Concourir	Conditions réglementaire requises	Nombre de poste à concourir	Date des examens	Date et lieu de dépôt des candidatures
Techniciens 2 <sup>ème</sup> grade	Examen ouvert au profit des Techniciens 2 <sup>ème</sup> grade ayant au moins six (6) ans de services effectifs en cette qualité	01	08/12/2024	L'imprimé de la Demande de Candidature doit Etre retiré auprès du bureau d'ordre communal jusqu'au 23/09/2024 Dernier délai de rigueur.
Rédacteur 1 <sup>er</sup> grade	Examen ouvert au profit des Rédacteurs 1 <sup>er</sup> grade ayant au moins six (6) ans de services effectifs en cette qualité	01	08/12/2024	
Adjoint administratif Grade principal	Examen ouvert au profit des Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade ayant au moins six (6) ans de services effectifs en cette qualité	01	31/12/2024	
Adjoint technique 1 <sup>er</sup> grade	Examen ouvert au profit des Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade ayant au moins six (6) ans de services effectifs en cette qualité	01	06/10/2024	

N° 5592/PA

**CONSTITUTION**  
 Suivant acte sous seing privé en date du 02/08/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL dénommée « SERVICE SYSTEME FREINAGE (SSF) » dont les caractéristiques sont:  
**OBJET SOCIAL :** Mécanicien Réparateur  
**DURÉE :** 99 ans  
**SEGE SOCIAL :** Lotissement Sania N° 114 Médouana Casablanca  
**CAPITAL SOCIAL :** 100.000,00 DHS réparti en 100 parts de 100,00 DHS chacune attribuées à :  
 Mr ALLAK Mohamed : 500 parts  
 Mr ABIDA Mohamed : 500 Parts  
**GERANCE :** la société est gérée par Mrs ALLAK Mohamed & ABIDA Mohamed en qualité de gérants avec les pleins pouvoirs  
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°930338 Du 12/08/2024. RC N° 637465.  
**N° 5599/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE DE SALE**  
**COMMUNE D'AMEUR**  
**SERVICE DES MARCHES**  
**Avis d'appel**

à la concurrence pour la gestion déléguée du service publics des déchets ménagers et assimilé à la commune d'AMEUR  
**N°01/ CA/2024**  
**LE 01/10/2024 à 10 heures.** Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'ameur sis à brahma route azouzi - à l'ouverture des plis concernant l'appel à la concurrence pour La Gestion déléguée du service publics des déchets ménagers et assimilé à la commune d'AMEUR-Prefecture de SALE  
 Le dossier d'appel à la concurrence peut être retiré au Service des marchés de la commune d'AMEUR sis à brahma route azouzi. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 - La Garantie de la soumission (cautionnement provisoire) est fixé à la somme de: 111 000,00 dh (Cent Onze Mille Dirhams)  
 - L'estimation des coûts annuelle des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 7 547 930,81dhs(TTC (sept Millions Cinq Cent Quarante Sept Mille Neuf Cent

Trente dirhams et 81 Centims TTC )  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre De la commune d'Ameur sis à brahma route azouzi.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel à la concurrence au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les documents constitutifs des dossiers des candidats sont prévus par les articles 16-17-18-19-20-21-22-23-24 et 25 du règlement de consultation.  
 Il est prévu une visite des lieux le : 18/09/2024 à 10 heures du matin. Le départ aura lieu à partir du service technique de la commune d'AMEUR  
**N° 5600/PA**  
**Royaume du Maroc**  
**Ministère de la santé**  
**Et de la protection sociale**  
**Centre hospitalier provincial**  
**TATA**  
**APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT NATIONAL**  
**SUR OFFRE DE PRIX**  
**N° 05 /2024-CHP TATA**  
**Le 09 septembre 2024 à 10**

Heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial Tata relevant du la délégation de la santé et la protection sociale de Tata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié.  
**N° 05/2024/CHPTATA** pour la maintenance préventive et corrective de deux générateurs d'oxygène médical relevant du centre hospitalier provincial de tata.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de : 446 400,00 DHS (Quatre cent quarante-six Mille quatre cent Dirhams).  
 Le cautionnement provisoire pour chaque lot est fixé à : 8 900,00 DHS (Huit mille neuf cent dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être Conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des Marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.  
**N° 5601/PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTE**  
**ET DE LA PROTECTION SOCIALE**  
**DIRECTION REGIONALE**  
**CASA-SETTAT**  
**CHP MOULAY ABDELLAH DE MOHAMMEDIA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRE DE PRIX**  
**N° 12/2024**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**  
**Le 12/09/2024 à 10 h** il sera procédé, dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Préfectoral de Mohammédia, Sis Avenue Hassan II Mohammédia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert sur offre de prix n° 12 /2024 du 12/09/2024.  
 Pour : Elaboration des études techniques, contrôle et suivi des travaux de mise en place d'installation et d'équipements de protection contre les risques d'incendie et de panique au

centre hospitalier préfectoral Moulay Abdellah Mohammedia  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 72.000,00 (Soixante-deux mille dirhams)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2.000,00 (Deux mille) Dirhams  
 La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le dossier technique comprenant : Le certificat d'agrément D21  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.  
**N° 5602/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**REGION RABAT SALE KENTRA**  
**PROVINCE DE KENTRA**  
**CERCLE SOUK LARBAA DU GHARB**  
**CAÏDAT KARIAT BENOUDA**  
**COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE N° : 03/ 2024**  
**\* SEANCE PUBLIQUE \***  
 \*\*\*\*\*

**Le 12/09/2024 à 10 heures du matin,** il sera procédé, au bureau de président de la commune territoriale de Beni Malek à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :  
**Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars rattachés à la commune territoriale Beni Malek répartis sur deux lots**  
**Lot 01 : Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars DRIMYNE, BAARIN ZOUAT, OULED ASSEM1-OULED ASSEM1 - ZOUAYED ET SHAR LAARBECH**  
**Lot 02 : Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars ERCHONA, NAHRAOCHA, LALLA GHANOU, OUBARFA ET OULED HADJANE**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de  
**Lot 01:(1313362,09 DH)** un million trois cent treize mille trois cents soixante deux dirhams 9 cts  
**Lot 02:(494937,06 DH)** quatre cent quatre vingt quatre mille neuf cents trente sept dirhams 6 cts.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de  
**Lot 01 : 26000,00 DH** (vingt six mille dirhams)  
**Lot 02 : 9800,00 DH** (neuf mille huit cents dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée certifiée conforme à l'original d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques en cours de validité à la date d'ouverture des offres.

Suivante :

lot	Certificat d'agrément
1	MT-BT1 (Travaux)
2	MT-BT1 (Travaux)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
**N° 5597/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**REGION RABAT SALE KENTRA**  
**PROVINCE DE KENTRA**  
**CERCLE SOUK LARBAA DU GHARB**  
**CAÏDAT KARIAT BENOUDA**  
**COMMUNE TERRITORIALE BENI MALEK**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE N° : 04/ 2024**  
**\* SEANCE PUBLIQUE \***  
 \*\*\*\*\*

**Le 19/09/2024 à 10 heures du matin,** il sera procédé, au bureau de président de la commune territoriale de Beni Malek à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :  
**Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars rattachés à la commune territoriale Beni Malek répartis sur deux lots**  
**Lot 01 : Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars BOUK LAARID (OULED HENI), OULED BAHIR, BIL DEL LAARIB, OULED BENHAA SAHIBA OULED ANBA, SAKA (OULED YFAR), SERBABA (OULED YFAR), OULED MEXMEN (OULED ZIAR), HAARNA, OULED MAJDOUR, LAHAFATA ET OULED EL MOKKI**  
**Lot 02 : Travaux d'électrification HTA/BT et extensions du réseau basse tension pour électrification des foyers sis aux douars BHAAGUYA, DALAGUYINE, OULED KACIM, COOP MAMKONA ET AZIB DENWA, OULED MESSAOUDI 1 ET OULED MESSAOUDI 2**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

**Lot 01 : (558138,30 DH)** cinq cents cinquante huit mille cent trente huit dirhams 30cts.  
**Lot 02 : (1110269,92 DH)** un million cent dix mille deux cents soixante neuf dirhams 92 cts  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de  
**Lot 01 : 11000,00 DH** (onze mille dirhams)  
**Lot 02 : 22000,00 DH** (vingt deux mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent produire une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine de construction des réseaux électriques en cours de validité à la date d'ouverture des offres suivante :

lot	Certificat d'agrément
1	MT-BT0 (Travaux)
2	MT-BT1 (Travaux)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
**N° 5598/PA**





**CLINIQUE ADAM BAHIA**  
Société à responsabilité limitée

Au capital de 12.000.000,00 dirhams  
Siège social : Zone industrielle secteur 14R, lot 35, Ouled Saleh, Casablanca  
Par acte sous seing privé en date du 02-07-2024, les associés de la société « CLINIQUE ADAM BAHIA » société à responsabilité limitée, déclarent faire les résolutions suivantes :

Réduction du capital social de la société de 12.000.000,00 dhs à 100.000,00 dhs par remboursement aux associés : L'assemblée générale, après avoir entendu le projet de réduction du capital social présenté par le président, décide de réduire le capital social d'un montant de onze millions neuf cents mille (11.900.000,00) dirhams pour l'amener de douze millions (12.000.000,00) de dirhams à cent mille (100.000,00) dirhams proportionnellement à la participation actuelle au capital.

La présence réduction de capital social sera réalisée en numéraire et par voie de distribution aux associés comme suit :

M. Brahim Baji : 5.950.000,00 dhs  
Mme Kawtar Chami : 5.950.000,00 dhs

En conséquence, la nouvelle répartition du capital social s'établit comme suit :  
Nouveau capital social : M. Brahim Baji : 500 parts de 100 dhs, soit 50.000,00 dhs  
Mme Kawtar Chami : 500 parts de 100 dhs soit 50.000,00 dhs

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffier de tribunal de commerce de Casablanca, le 06/08/2024, sous le n° 929557.

**N° 5781/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
SECRETARIAT GENERAL  
PROVINCE D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES  
N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX  
N°18/BG/2024

Le 27/08/2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié concernant L'ACQUISITION DES OUTILLAGES ET MATERIEL D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AU SIEGE DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée

à la somme de 133.248,00 dhs (cent trente-trois mille deux cents quarante-huit dirhams et zéro centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille six cent Dirhams (2.600,00 Dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars l'appel d'offres ouvert 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**LES PROSPECRUS DES ARTICLES 14,15 ET 17 SONT A DEPOSER A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 26/08/2024 A 16H30. OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES OU DEPOSES VIA LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS.**  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 5604/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
REGION FES-MEKNES  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CAIDAT OUTAT EL HAJ  
COMMUNE EL ORJANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° : 03/CEO/2024  
Le 28 Août 2024 à 10h00min, il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 03/CEO/2024, relatif à l'ACHAT DE DEUX TENTES ET LEURS EQUIPEMENTS.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 63 120,00dhs (soixante-trois mille cent vingt dirhams et zéro cts).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 260,00 dhs (mille deux cent soixante dirhams et zéro centime).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

**N° 5605/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CAIDAT OUTAT EL HAJ  
COMMUNE EL ORJANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° : 04/CEO/2024  
Le 28/08/2024 à 11h00min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 04/CEO/2024, relatif à la CONSTRUCTION D'UN DALOT A OUED ESSAFSAF AU DOUAR TIRNEST, COMMUNE EL ORJANE - PROVINCE DE BOULEMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 46.284,00dhs (quarante-six mille deux cent quatre-vingt dirhams, 00 centimes).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 900,00 dhs (neuf cent dirhams, 00 centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

**N° 5606/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CAIDAT OUTAT EL HAJ  
COMMUNE EL ORJANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DES PRIX N° : 05/CEO/2024  
Le 28 Août 2024 à 12h00min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 05/CEO/2024, relatif aux TRAVAUX DE CONSTRUCTION SEGUIAS AU DOUARS TIRNEST, EL ORJANE,

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 981.540,00dh(T.T.C.). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n°2-

**LAMOUAJENE ET TASSA, - PROVINCE DE BOULEMANE.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt dirhams, zéro centime (229.380,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de quatre mille cinq cent dirhams, zéro centime (4 500,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

**N° 5607/PA**

**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 71/BG/F/2024

Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

Le 10/09/2024 A 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DES COMMUNDEMENTS RELEVANT DE LA PROVINCE DE SETTAT (TRANCHE 3).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de DIX NEUF MILLE dirhams (19.000,00dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de NEUF CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE CINQ CENT QUARANTE dirhams toutes taxes comprises (981.540,00dhT.T.C.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34du Décret n°2-

22-431 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être déposés:

- Soit au plus tard le 09/09/2024 à 10 heures, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II- ville de Settat ;
- Soit séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres ;
- Soit par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du présent décret.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1501-23 du 13 juin 2023 portant application de l'article 148 du Décret n°2-22-431 précité pour les très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

**N° 5608/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS  
PRÉFECTURE DE MEKNÈS  
CONSEIL DE LA PRÉFECTURES DE MEKNÈS  
D.G.S / SAFLM  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix

N°16/2024/BP  
Le 29 Aout 2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°16/2024/BP du 29 Aout 2024 à 11 h 00 mn pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES QUARTIERS ZITOUNE, AGDAL ET QASBAH RELEVANT DE LA COMMUNE DE MEKNÈS - PREFECTURE DE MEKNÈS -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Vingt quatre mille six cent dirhams TTC (84 600,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent dirhams (1600,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le : 22 Aout 2024 à 11 h 00 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

**N° 5610/PA**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre cent dirhams (400,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une visite des lieux le : 22 Aout 2024 à 11 h 00 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

**N° 5609/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION FÈS-MEKNÈS  
PRÉFECTURE DE MEKNÈS  
CONSEIL DE LA PRÉFECTURES DE MEKNÈS  
D.G.S / SAFLM  
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix

N°16/2024/BP  
Le 29 Aout 2024 à 11 h 00 mn, il sera procédé au Siège du conseil de la préfecture de Meknès sis à Rue Pasteur immeuble Iraki N° 13 V.N hamria Meknès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n°16/2024/BP du 29 Aout 2024 à 11 h 00 mn pour: ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES QUARTIERS ZITOUNE, AGDAL ET QASBAH RELEVANT DE LA COMMUNE DE MEKNÈS - PREFECTURE DE MEKNÈS -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Vingt quatre mille six cent dirhams TTC (84 600,00 dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille six cent dirhams (1600,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Il est prévu une réunion ou une visite des lieux le : 22 Aout 2024 à 11 h 00 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Mille six cent dirhams (1600,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret relatif aux marchés publics.

**DMCM CONSTITUTION**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nadou, en date du 16/07/2024, il a été établi les statuts d'une SARL, dont les caractéristiques sont :  
Dénomination : «DMCM-SARL»  
Objet : MARCHAND DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, IMPORTATION EXPORTATION, NEGOCIANT.  
Siège Social: QUARTIER SAADA SELOUANE NADOR.  
Durée : 99 ans.  
Capital Social : 100 000,00 Dhs divisé en 1000 Parts sociales de 100 Dhs chacune, réparties comme suit :  
• OUALKADI SAMIR 500Parts  
• OUALKADI KHALID 500Parts  
TOTAL : 1000Parts  
Gérance et signature : Mr. OUALKADI KHALID  
Bénéfice : 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.  
Il - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nadou, sous N°8336, le 01/08/2024.  
Pour extrait et mention LA GERANCE

**N° 5611/PA**

**"JURITEX" S.A.R.L.**  
1- Aux termes du PV de l'A.G.E du 02/07/2024 l'associé de la Société « JURITEX » S.A.R.L, ayant son siège social à : QUARTIER ARRID 3 RUE 64 NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :  
- La dissolution anticipée de la société ;  
- La nomination de Mme NASSIRI HADHOUM, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.  
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nadou le n° 8404, 08/08/2024 sous le n° 8404.

**N° 5612/PA**

**"KOALANOR" S.A.R.L (AU)**  
1- Aux termes du PV de l'A.G.E du 28/06/2024 l'associé de la Société « KOALANOR » S.A.R.L (AU), ayant son siège social à : QUARTIER ARRID NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :  
- La dissolution anticipée de la société ;  
- La nomination de Mme LEMBAAD AZIZA, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.  
- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nadou le n° 8335, 01/08/2024 sous le n° 8335.

**N° 5613/PA**

**SOLPARK S.A.R.L**  
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 100 000,00 dhs  
Siège Social: BENI ANSAR CENTRE NADOR  
1- Aux termes de PV de l'assemblée générale extraordinaire tenu en date du 27/06/2024 il a été décidé :  
• DONATION DES PARTS SOCIALES (DE SEUR A SON FRERE)  
Le donateur DAGHOUCHE FATIMA-ZAHRA comparant d'une, fait donation irrévocable par les présente

en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit les plus étendues en pareille matière à DAGHOUCHE MOHAMED les deux cent cinquante (250) parts sociales lui appartenant à la sus dite société.  
Donataire DAGHOUCHE MOHAMED, accepte les deux cent cinquante (250) parts sociales de donation.  
• DÉMISSION DE COGERANTE, NOMINATION DE GERANT, COGERANTE, COGERANT ET SIGNATURE SOCIAL, DÉMISSION DE COGERANTE:  
L'assemblée générale accepte la démission de :  
- COGERANTE : Madame DAGHOUCHE FATIMA-ZAHRA Marocaine, né le 26/01/2001 demeurant à QUARTIER DE DISPENSARIE BENI ENSAR NADOR.  
NOMINATION DE GERANT, COGERANTE ET COGERANT:  
L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de :  
Gérant : DAGHOUCHE SOUNAYDA de nationalité marocaine, Demeurant à CMNO CANUELO EDF NORIETA S PAR D ROQUETAS DE MUR ALMERIA ESPAGNE.  
Cogérant : RASSIB SAMIRA de nationalité marocaine, et Demeurant à QUARTIER DE DISPENSARIE BENI ANSAR NADOR.  
Cogérant : DAGHOUCHE MOHAMED de nationalité marocaine, et Demeurant à QUARTIER DE DISPENSARIE BENI ANSAR NADOR.  
SIGNATURE SOCIAL :  
La société fonction avec les signatures séparées de gérante DAGHOUCHE SOUNAYDA, ou cogérante RASSIB SAMIRA, ou cogérant DAGHOUCHE MOHAMED.  
II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nadou le n° 8342, 01/08/2024 sous le n° 8342.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
La Gérance

**N° 5614/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL**  
N° 48/2024/DGM  
Le 30/09/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix n°48/2024/DGM du 30/09/2024, pour l'achat de véhicules neufs pour le compte de la Direction Générale de Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
L'estimation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre Mil-

lion Neuf Cent quatre-vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt Dirhams TTC (4 988 480,00 Dirhams).  
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante Mille Dirhams (50 000,00 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Les prospectus-notice techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 5615/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL**  
N° 59/2024/DGM  
Le 11/09/2024 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 59/2024/DGM du 11/09/2024, pour l'Audit de sécurité et accompagnement au renforcement de la sécurité du système d'information de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissements Hay Hassani).  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent quarante mille Dirhams TTC ( 1 140 000,00 dhs).  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit Mille Dirhams (8000,00 dhs)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

**N° 5616/PA**

**ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE PROJETS LGV-DIRECTION SUPPORT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°T041/PLGV SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE DES PLS**  
Le 03/10/2024 à 09 heures, Il sera procédé dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL, RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant : AUGMENTATION DE LA CAPACITE FERROVIAIRE ENTRE KENITRA ET MARRAKECH ET AU NIVEAU DU HUB DE CASABLANCA : TRAVAUX DE SUPERSTRUCTURE VOIE ET CATAINAIRE ET DE GENIE CIVIL SUR VOIES EN EXPLOITATION.  
LOT N°1: TRONÇON SIDI ICHOU / SIDI EL BERNOUSSI  
LOT N°2: TRONÇON SIDI EL BERNOUSSI/OASIS  
LOT N°3 : TRONÇON OASIS / NOUACEUR  
LOT N°4 : TRONÇON SIDI EL AIDI/ MARRAKECH  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et du site Web de l'ONCF à l'adresse [www.oncf.ma](http://www.oncf.ma), suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le Maître d'ouvrage est fixée à : 3 021 468 720,00 DH/TTC, et répartie comme suit :  
LOT N°1 : TRONÇON SIDI ICHOU / SIDI EL BERNOUSSI : 561 913 200,00 DH/TTC.  
LOT N°2 : TRONÇON SIDI EL BERNOUSSI/OASIS : 805 137 720,00 DH/TTC.  
LOT N°3 : TRONÇON OASIS / NOUACEUR : 1 030 211 160,00 DH/TTC.  
LOT N°4 : TRONÇON SIDI EL AIDI/ MARRAKECH : 624 206 640,00 DH/TTC.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
LOT N°1 : TRONÇON SIDI ICHOU / SIDI EL BERNOUSSI : 8 428 698,00 DH.  
LOT N°2 : TRONÇON SIDI EL BERNOUSSI/OASIS : 12 077 066,00 DH.  
LOT N°3 : TRONÇON OASIS / NOUACEUR : 15 453 168,00 DH.  
LOT N°4 : TRONÇON SIDI EL AIDI/ MARRAKECH : 9 363 100,00 DH.  
Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°1692-23 du 4 dhou al-hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.  
Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.  
Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 5617/PA**  
**OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER POLE FINANCES, GOUVERNANCE ET ACHATS DIRECTION ACHATS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° T5817/PIC**  
Le 11 Septembre 2024 à 09H (Heure locale), Il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation et Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL, RABAT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des travaux ci-après :  
• Lot N° 1 : Travaux de maintenance de la caténaire sur l'axe de la DRIC Nord.  
• Lot N° 2 : Travaux de maintenance de la caténaire sur l'axe de la DRIC Sud.  
Chaque concurrent peut soumissionner pour un ou deux lots.  
Un concurrent ne peut en aucun cas être retenu pour plus d'un (1) lot.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé gratuitement à partir du portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), les modifications du dossier d'appel d'offres sont consultables suivant les conditions précisées dans l'article « INTRODUCTION DE MODIFICATIONS » du règlement de consultation.  
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à :  
• Lot N° 1 : 75 000,00 DH  
• Lot N° 2 : 150 000,00 DH  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
• Lot N° 1 : 8 400 000,00 DH/TTC  
• Lot N° 2 : 11 460 000,00 DH/TTC  
Le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel d'offres, obligatoirement par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté en vigueur relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
Les plis déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

**N° 5618/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ**  
Avis d'appel d'offres ouvert national n° 51/2024/HZ  
Le 09/09/2024 à 10 h 00 mn, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tah-

naout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix pour :  
ETUDE GEOTECHNIQUE DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU PK 242+413 DE LA RN7 - PROVINCE D'AL HAOUZ -  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Sept mille Dirhams (7 000,00) Dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Cent Soixante Quatre Mille Huit Cent Dirhams TTC (364 800,00 Dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.  
**N° 5619/PA**  
**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'AZILAL COMMUNE TERRITORIALE AGOUDI N'IKHAIR**  
Avis d'appels d'offres Ouvert simplifiés Séance Publique Appel d'offres Ouvert simplifié N°9/2024/BC/CAN  
Le : 02 septembre 2024, à 10 heures il sera procédé dans la salle de réunions de la Commune Territoriale d'Agoudi N'ikhair, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix ayant pour objet ADDUCTION EN EAU POTABLE DE LA LOCALITE TIDOUWA  
Le cautionnement provisoire est fixé à : cinq milles dirhams (5.000,00dhs)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : Deux cent soixante six mille six cent trente neuf dirhams et quarante centimes (266.639,40dhs).  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics  
Les concurrents doivent :  
Envoyé leurs plis au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des marchés public. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation.

**N° 5620/PA**





# Portrait



Oleksandre Syrsky

## Le commandant ukrainien qui mène l'offensive contre son ancienne patrie

**L**e commandant en chef de l'armée ukrainienne, Oleksandre Syrsky, est né en Russie et a fait ses études militaires à Moscou. Aujourd'hui, c'est lui qui mène l'attaque

d'une ampleur sans précédent des forces de Kiev sur le territoire russe.

Après des mois de revers face à l'armée russe dans l'est de l'Ukraine, les troupes de Kiev ont traversé la frontière le 6 mai, lançant la plus grande offensive en territoire russe d'une armée étrangère depuis la Seconde Guerre mondiale. Aux commandes de cette opération ambitieuse et risquée, Oleksandre Syrsky, un général de 59 ans qui a été nommé commandant de l'armée ukrainienne en février et jouissait jusqu'à d'une réputation mesurée parmi les troupes. C'est la première fois que ce militaire de carrière plutôt sec et peu charismatique gagne autant de popularité auprès de ses compatriotes, alors que des rumeurs circulaient il y a encore quelques semaines sur son éventuel remplacement.

"Syrsky a joué un rôle-clé" dans l'attaque de Koursk, a confirmé à l'AFP un haut responsable ukrainien du secteur de la sécurité sous couvert d'anonymat. "Le fait que, dans les conditions les plus difficiles, il ait pu mettre au point cette opération et la réalise montre qu'il est une grande figure militaire", a-t-il ajouté. "C'est un général très compétent et bien formé".

Ironie du sort, l'homme qui mène l'assaut sur le territoire russe y est né en 1965, dans la région de Vladimir, à l'époque en URSS mais aujourd'hui en Russie. Comme l'essentiel des hauts-gradés de sa génération, il a fait ses études à l'école de com-

mandement de l'Armée rouge à Moscou.

Dès les années 1980, il est déployé en Ukraine, à l'époque encore une république soviétique. A la chute de l'URSS, il décide de ne pas retourner en Russie mais de rejoindre les rangs de la nouvelle armée de l'Ukraine indépendante. Il poursuit des études à l'université de la défense nationale à Kiev avant d'occuper une série de postes militaires haut placés dans ce pays.

Trois décennies plus tard, sa maîtrise de l'ukrainien est loin d'être parfaite et ses parents octogénaires et son frère habitent toujours en Russie. Après sa nomination à la tête de l'armée ukrainienne, son frère Oleg, garde dans un supermarché à Vladimir, a dit à l'agence de presse d'Etat russe TASS ne pas être en contact avec lui.

Et leur mère, Lioudmila, semble souvent mettre des "j'aime" sur des publications soutenant l'invasion russe de l'Ukraine sur les réseaux sociaux, selon le quotidien britannique The Guardian.

"Syrsky a expliqué la raison de l'attaque sur Koursk: +J'ai juste envie de rentrer chez moi+", ironise un même sur internet. S'il n'a guère une image d'icône nationale contrairement à son prédécesseur, Oleksandre Syrsky est une figure-clé de l'armée ukrainienne, surtout depuis le début de l'invasion russe en février 2022.

Cet ex-chef de l'armée de terre a pour fait d'arme la défense de Kiev au début de l'assaut russe, participant à faire échouer le

plan du Kremlin de faire plier l'Ukraine en quelques jours.

Début avril 2022, quelques jours après la retraite des forces russes de la région de Kiev, Volodymyr Zelensky a remis au général le titre de "héros de l'Ukraine", la plus haute distinction nationale.

Six mois plus tard, à l'automne 2022, c'est encore M. Syrsky qui est aux commandes quand l'armée ukrainienne inflige une deuxième humiliation à Moscou en chassant l'envahisseur de la région de Kharkiv, dans le nord-est de l'Ukraine.

Pour l'analyste politique ukrainien Volodymyr Fessenko, l'offensive de Koursk est caractéristique du "style Syrsky" et ressemble beaucoup à celle de Kharkiv, "rapide, inattendue et atypique".

S'il pratique plutôt les sèches communications officielles, Syrsky n'est pas pour autant un homme de bureau et l'armée diffuse volontiers des images le montrant armé et casqué jusque dans les tranchées, serrant la main ou riant avec des soldats.

Après sa nomination, certains lui reprochaient une approche trop similaire à celle des généraux soviétiques, réputés insensibles aux pertes, cela lui a valu d'être parfois surnommé "boucher".

"Ce surnom l'offense beaucoup. Et il n'est pas du tout vrai", assure le haut responsable ukrainien selon lequel le général fait de son mieux pour "minimiser les pertes" de ses troupes.



S'il n'a guère une image d'icône nationale contrairement à son prédécesseur, Oleksandre Syrsky est une figure-clé de l'armée ukrainienne, surtout depuis le début de l'invasion russe en février 2022

# Sport

Supercoupe d'Europe

## Premier match, premier but et premier titre pour Mbappé au Real Madrid



L'histoire ne pouvait pas mieux commencer: l'attaquant français Kylian Mbappé a réussi ses grands débuts avec le Real Madrid en menant son équipe vers un sixième sacre en Supercoupe d'Europe devant l'Atalanta Bergame mercredi à Varsovie (2-0).

Plutôt discret malgré plusieurs gestes de classe dans une rencontre qui venait de tourner à l'avantage du Real, le nouveau N.9 de la Casa Blanca a doublé la mise à la 68e minute en reprenant du pied droit un centre parfait de Jude Bellingham, permettant au Roi

d'Europe de se diriger vers un premier titre et de lancer parfaitement sa saison.

"Qui dit Real Madrid dit titres! Il faut gagner ici, donc premier match gagner un titre c'est très important. Pour un joueur comme moi être décisif tout de suite ça marque, donc je suis très content", a déclaré le capitaine de l'équipe de France sur Canal +.

"C'était une grande soirée, j'attendais ce moment depuis longtemps. Jouer avec ce maillot, avec cet écusson, pour ces supporters, c'est un cadeau pour moi", a-t-il ajouté auprès de la chaîne espagnole Movistar.

Mbappé, qui n'a pas participé à la tournée de pré-saison aux Etats-Unis avec ses coéquipiers pour se préparer physiquement, a logiquement manqué de repères et de rythme pour son retour à la compétition.

Mais il a réalisé un match plein, fidèle à son état d'esprit et sa promesse de "donner sa vie" pour le club de ses rêves, qu'il a fini par rejoindre en juin après sept ans d'un interminable feuilleton.

Sorti à la 83e minute sous une ovation de ses supporters, l'ex-buteur du Paris Saint-Germain aurait pu faire la

différence plus tôt dans la rencontre, mais il a buté sur le bras du défenseur suédois Isak Hien (15e).

L'histoire l'oubliera peut-être mais c'est pourtant l'Atalanta, vainqueur de la Ligue Europa en mettant fin à la série d'invincibilité du Bayer Leverkusen, qui a failli prendre l'avantage peu après cette première occasion du joueur français, lorsque le gardien belge Thibaut Courtois a vu un centre dévié s'écraser sur sa barre (25e).

Elle oubliera aussi que le Real a semblé montrer des limites dans le jeu en première période, sans son métronome allemand Toni Kroos, qui a pris sa retraite à 34 ans au sommet de sa carrière, avant d'accélérer sous l'impulsion des deux hommes forts de son triplé historique la saison passée, Vinicius Junior et Jude Bellingham.

Sur un délicieux extérieur du pied gauche, le Brésilien est passé proche d'offrir un nouveau caviar à son compère Rodrygo, qui a lui aussi trouvé la barre (45e+1), avant de mettre une pression étouffante sur le but de la Dea, dont la défense a craqué au retour des vestiaires, sur un numéro de "Vini" sur son aile gauche pour servir Federico Valverde au second poteau (59e, 1-0).

L'attaquant de la Seleção aurait pu voler un peu plus la vedette à son nouveau coéquipier en remportant son face à face avec Musso et s'offrir un doublé quelques secondes plus tard (61e), mais le portier argentin a repoussé l'échéance... pour sept minutes seulement.

Au bon endroit au bon moment pour faire le break, Mbappé a fini le travail avec un geste de buteur en pleine lucarne (68e, 2-0). Suffisant pour soulever un premier trophée, mais sûrement pas le dernier.

## Trois personnes arrêtées, une 4<sup>ème</sup> recherchée après l'agression du père du footballeur Lamine Yamal

Trois personnes ont été arrêtées et une quatrième est recherchée après l'attaque au couteau du père de la jeune star du football espagnol Lamine Yamal mercredi soir en Catalogne, a indiqué à l'AFP la police locale.

Selon une source proche de la famille jointe par l'AFP, Mounir Nasraoui, le père du footballeur qui a été poignardé à plusieurs reprises, est désormais "hors de danger" et "reste en observation" mais son état est "stable".

Interrogée sur les événements et la date

de sortie éventuelle de l'hôpital de la victime, la source n'a pas souhaité en dire plus.

Les faits se sont produits mercredi à 21H10 dans un parking de la ville catalane de Mataró, à une trentaine de kilomètres de Barcelone, dans le quartier de Rocafonda - d'où est originaire Lamine Yamal, a expliqué un porte-parole des Mossos d'Esquadra, la police régionale catalane.

A 23H00, trois personnes ont été placées en garde à vue et se trouvent actuellement au commissariat de Mataró où elles sont entendues par la police, tandis qu'un

quatrième individu est activement recherché.

Les enquêteurs doivent aussi entendre la victime "dès que ce sera possible", ainsi que les témoins afin de déterminer les circonstances de cette attaque, a indiqué la police.

D'après le quotidien barcelonais La Vanguardia, l'incident a eu lieu après une dispute dans la rue avec des hommes qui l'avaient abordé alors qu'il promenait son chien et qui étaient revenus l'agresser.

L'agression a eu lieu dans le quartier de

Rocafonda, où Yamal a grandi et où vivent encore son père et sa grand-mère.

Le joueur de 17 ans, qui s'est affirmé en un an comme l'un des plus grands talents du football mondial, a l'habitude de célébrer ses buts en formant le numéro 304, les trois derniers chiffres du code postal de ce modeste quartier catalan, avec ses mains.

Son père est devenu célèbre pendant l'Euro-2024, que Yamal a remporté avec l'Espagne, grâce à ses posts sur les réseaux sociaux et ses apparitions médiatiques.

## SM le Roi reçoit à Tétouan le champion olympique Soufiane El Bakkali

*Le Ouissam dont SM le Roi m'a décoré m'encourage fortement pour représenter honorablement le Maroc lors des prochaines grandes échéances*



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, mercredi au Palais Royal à Tétouan, l'athlète Soufiane El Bakkali, médaillé d'or du 3.000 m steeple lors des Jeux olympiques d'été (Paris 2024).

Le Souverain a, à cette occasion, décoré Soufiane El Bakkali du Ouissam Al Arch de l'Ordre de Commandeur.

Cette audience, qui s'est déroulée en présence du président de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme, Abdeslam Ahizoune, traduit la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, n'a eu de cesse d'entourer les jeunes et l'intérêt particulier que le Souverain accorde au secteur du sport, toutes disciplines sportives confondues.

Elle fait suite à l'exploit historique et inédit réalisé par l'athlète marocain lors des derniers JO, en conservant son titre pour la deuxième fois consécutive après l'édition de Tokyo 2020.

Le champion olympique Soufiane El Bakkali a affirmé que le Ouissam dont SM le Roi Mohammed VI l'a décoré "est une source de fierté et m'encourage fortement pour représenter honorablement le Maroc lors des prochaines grandes échéances sportives internationales".

Dans une déclaration à la presse, El Bakkali a exprimé ses vifs remerciements et sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi pour Son soutien constant et Ses encouragements continus qui lui ont permis de persévérer dans une dynamique positive et de réaliser davantage de performances pour le Maroc.

Le champion olympique a également fait part de sa fierté et de son immense joie pour l'audience Royale, au cours de laquelle il a été décoré par le Souverain du Ouissam Al Arch de l'Ordre de Commandeur, suite à son exploit lors des derniers JO en conservant son titre pour la deuxième fois consécutive après l'édition de Tokyo 2020.

# La FRMF, l'OCP et des partenaires privés créent un fonds pour la formation au niveau national



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF), le Groupe de l'Office chérifien des phosphates (OCP) et des partenaires privés ont procédé, mardi à M'diq, à la signature d'une convention de partenariat stratégique pour la création d'un fonds de formation National de football, dédié à la professionnalisation des centres de formation et à la promotion des jeunes talents dans la discipline.

Conformément aux Hautes Directives Royales relatives à la discipline du football prônant une gouvernance efficiente et transparente, et un investissement dans les infrastructures autant que dans le capital humain, ce partenariat vise à contribuer conjointement à l'effort national pour le développement du football et à promouvoir l'excellence dans le domaine.

Il repose sur la mutualisation des compétences

et des ressources des trois partenaires pour œuvrer au renforcement et à la montée en compétence des centres de formation à travers le Royaume, en les dotant d'infrastructures modernes, d'une gestion efficiente des installations et d'une expertise technique avancée.

S'exprimant à cette occasion, le président directeur général du Groupe OCP, Mostafa Terrab, s'est félicité des succès de la FRMF durant ces dernières années et de la fierté qu'ils ont apporté aux Marocains, exprimant également la fierté du Groupe OCP quant à la création de ce fonds aux côtés de la Fédération, et aux perspectives qu'il offre.

"C'est précisément lorsque les succès sont au rendez-vous que la Fédération pense au futur", a-t-il poursuivi.

De son côté, le président de la FRMF Fouzi Lekjaa a relevé, dans une déclaration à la MAP, que la signature de cette convention, qui intervient conformément à la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI pour la promotion du sport national, constitue une étape importante dans le processus de développement et de mise à niveau du football national.

Cette convention vise à offrir à l'ensemble des jeunes garçons et jeunes filles de différentes catégories d'âge et sur tout le territoire du Royaume, la possibilité

de pratiquer le football et de se former dans des conditions propices et professionnelles, a-t-il expliqué, ajoutant que cette "dose de professionnalisme au niveau de la formation, ainsi que la correction du segment des moins de 12 ans jusqu'à 20 ans, permettront aux jeunes marocains d'exprimer leurs talents, et au football national d'être à la hauteur des attentes des Marocains, à savoir rivaliser avec les grandes équipes à l'échelle internationale".

Ce fonds de formation national repose sur un business model basé sur la formation de joueurs de haut niveau et leur insertion dans les clubs professionnels, permettant ainsi la durabilité du projet.

Le projet qui sera géré par une S.A. spécialisée, sous la supervision technique de la Direction technique nationale relevant de la FRMF, ambitionne de créer un nouveau modèle de formation et d'excellence opérationnelle en matière de développement de la filière footballistique, en offrant aux jeunes joueurs un encadrement intégré de haut niveau, favorisant ainsi leur évolution dans un environnement professionnel.

Les centres de formation contribueront également à renforcer l'inclusion sociale, la cohésion et le bien-être des jeunes, tout en promouvant le développement et la valorisation de la jeunesse et du sport au Maroc.

## Beach-volley

### L'EN féminine U19 qualifiée au Mondial-2024 en Chine

La sélection nationale féminine de beach-volleyball (U19) s'est qualifiée à la Coupe du monde de la discipline, prévue du 27 août au 1er septembre 2024 dans la ville chinoise de Shangluo.

L'équipe nationale, composée de Aida Lamzouk et Imane Fakhr, s'est qualifiée pour le Mondial chinois en s'adjugeant la médaille d'argent lors du Championnat d'Afrique de beach-volley, qui s'est déroulé à Martil, indique la Fédération Royale marocaine de volley-ball (FRMVB) dans un communiqué.

La sélection nationale masculine (U20) de volley-ball a, de son côté, décroché son billet pour le prochain Mondial, prévu en 2025, en remportant la médaille de bronze lors du Championnat d'Afrique ayant eu lieu en Tunisie (2-12 août), ajoute la même source.

Par ailleurs, l'équipe nationale masculine (U18) participera au Championnat d'Afrique de volley-ball prévu du 22 août au 1er septembre 2024 à Tunis, qualificatif pour le Mondial.

La participation à ces importantes manifestations s'inscrit dans le cadre de la politique de la FRMVB visant à préparer les générations futures aux différentes compétitions continentales et internationales.

## Noussair Mazraoui rejoint Manchester United

L'international marocain Noussair Mazraoui a signé, mardi, pour le club anglais de Manchester United, en provenance du Bayern Munich. Le défenseur marocain a signé pour les «Red Devils» jusqu'à juin 2028, avec l'option de prolonger le contrat pour une année supplémentaire, a indiqué le club anglais.

«C'est un sentiment incroyable d'être joueur de Manchester United», a dit Mazraoui, ajoutant qu'il rejoint le club «à un moment passionnant». «Tous ceux à qui j'ai

parlé ont la même ambition de remporter des trophées et je peux sentir la détermination pour y parvenir», a dit l'international marocain.

Pour sa part, Dan Ashworth, directeur sportif de Manchester United, a loué les qualités du joueur marocain, «un défenseur dynamique et offensif qui peut jouer à la fois sur le côté droit et le côté gauche de la défense». L'expérience et la polyvalence de Mazraoui feront de lui «un excellent atout pour notre équipe», a-t-il dit.



## Mohamed Ben Messaoud nouvel entraîneur du MCO



L'entraîneur marocain Mohamed Ben Messaoud a été choisi pour prendre les rênes du Mouloudia Club d'Oujda (MCO), en remplacement du coach Faouzi Jamal, a annoncé le club.

Le MCO a officiellement conclu lundi un contrat d'une saison renouvelable avec l'entraîneur

neur Mohamed Ben Messaoud pour superviser l'équipe première, précise la même source.

Le Mouloudia Club d'Oujda a été relégué en 2ème division au terme de la saison précédente.

Il a occupé la 15ème place avec un total de 25 points.

## Los Angeles vise des JO-2028 sans voitures

Les organisateurs des JO de Los Angeles en 2028 veulent organiser un événement sans voitures afin de lutter contre les embouteillages notoires de la mégapole californienne et encourager les spectateurs à prendre les transports en commun, dont le réseau sera développé, ont-ils annoncé samedi.

Les JO seront "les Jeux sans voitures", a affirmé la maire de la ville Karen Bass, précisant que des mesures seront également prises pour encourager le télétravail des habitants de la ville qui compte aujourd'hui près de 3,8 millions d'habitants avec une agglomération très étendue dépassant les 18 millions.

"Ces +Jeux sans voitures+ impliqueront que vous devrez utiliser les transports publics pour vous rendre sur tous les sites", a affirmé Mme Bass lors d'une conférence de presse. "Pour y parvenir, nous sommes en train de développer notre réseau de transports publics". Plus de 3.000 autobus seront ainsi empruntés à d'autres régions des Etats-Unis.

La maire de la ville a affirmé que les embouteillages ne seront pas un problème en 2028, rappelant l'exem-

ple des précédents Jeux olympiques organisés dans la ville en 1984.

"En 1984, les habitants de Los Angeles étaient terrifiés à l'idée d'avoir de terribles embouteillages. Et nous étions surpris de ne pas en avoir alors qu'en 1984 nous n'avions pas la technologie dont nous disposons aujourd'hui".

Elle a rappelé que lors de ces précédents JO les responsables municipaux avaient encouragé les habitants à faire les trois-huit et à télétravailler, déjà. "Je pense que nous pouvons le faire à nouveau et arriver à des Jeux sans voitures impliquant d'inciter les gens à ne pas conduire et à utiliser les transports publics".

"Nous avons appris du Covid qu'il y a des travailleurs essentiels qui doivent venir au travail. Mais si on se limite à cela, cela va être beaucoup plus facile car nous l'avons fait pendant la pandémie et les gens auront une référence récente montrant que c'est possible", a-t-elle ajouté.

Karen Bass a également indiqué qu'il y aurait des mesures prises pour loger les quelque 75.000 sans-abris de la ville. Interrogée si cela se traduirait, comme à Paris, par des mesures



d'éloignement, elle a répondu: "Nous relogerons les Angelinos et nous les retirerons de la rue".

"Nous les hébergerons dans des centres d'accueil temporaires, nous nous attaquerons aux raisons pour lesquelles ils sont sans-abri et nous leur offrirons ensuite des toits permanents", a-t-elle assuré.

"Nous n'avons pas la Tour Eiffel mais nous avons les lettres d'Holly-

wood. Nous avons des sites incroyables et un environnement magnifique", a affirmé pour sa part le président du Comité d'organisation des jeux de Los Angeles Casey Wasserman au sujet de l'attrait exercé par la capitale française lors des JO actuels, la cérémonie de clôture dimanche étant la première occasion pour Los Angeles de montrer ses ambitions.

### Recettes

## Soupe de poisson à la romaine



#### Ingrédients

- 800 g de seiches, nettoyées et rincées
- 900 g de moules, rincées 60 unités
- 3 cà soupe de base d'ail et persil
- 2 oignons, hachés finement
- 2 gousses d'ail, pressé
- 2 cà soupe d'huile d'olive
- 1 piment rouge séché, haché finement
- 1 1/2 tasse de tomates en conserve (en dés)
- 3 filets de turbot
- 1/3 tasse eau, ou plus, si nécessaire
- 1 pincée de sel
- poivre au goût
- 6 tranches de pain, blé entier
- 1 gousse d'ail, pour frotter le pain

#### Préparation

Rincer les seiches, les égoutter et couper en anneaux d'environ 1 cm. Réserver.

Rincer avec soin les moules, en utilisant une brosse pour enlever tout reste de sable. Égoutter et jeter celles qui restent ouvertes même après avoir été "tapotées" délicatement, car elles ne sont pas comestibles.

Faire cuire les moules avec environ une cuillerée à thé de base d'ail et persil dans une casserole ou un faitout, à feu moyen et à couvert. Après 7-8 min, toutes les moules devraient être ouvertes et prêtes à servir (jeter celles qui seraient encore fermées). Les retirer de la casserole et les réserver. Filtrer le liquide à travers une passoire pour éliminer tout reste de sable et de coquilles brisées, et le réserver.

Entre-temps, hacher finement l'oignon et presser l'ail. Dans une casserole, chauffer l'huile à feu moyen et y faire revenir l'oignon et l'ail environ 5 min jusqu'à ce que l'oignon soit translucide. Ajouter à peu près une cuillerée à soupe de base d'ail et persil et le piment rouge finement haché. Cuire 1 min en brassant. Ajouter les seiches et cuire 2-3 min jusqu'à ce qu'elles deviennent opaques. Ajouter les tomates en dés et le sel. Cuire environ 10 min. Ajouter l'eau de cuisson des moules et porter à ébullition d'abord et tout de suite après baisser la chaleur pour que le bouillon frémissse (mijoter).

Ajouter le filet de poisson en gros morceaux, couvrir et cuire environ 5 min, jusqu'à ce que le poisson soit opaque. Ajouter de l'eau si nécessaire pour couvrir à peine le poisson.

Profiter de ces dernières 5 min pour retirer les moules de leurs coquilles, et en garder quelques-unes pour décorer. Jeter les moules qui ne seraient pas encore ouvertes. Remettre les moules dans la casserole pour les réchauffer. Vérifier l'assaisonnement.

Griller les tranches de pain et les frotter sur un côté avec une gousse d'ail. Déposer une tranche de pain dans chaque bol, verser la soupe et garnir avec les moules dans les coquilles. Servir.

## Le réchauffement climatique a favorisé des incendies record dans le Pantanal brésilien

Les conditions météorologiques qui ont favorisé des incendies dévastateurs dans le Pantanal brésilien en juin, combinant chaleur, sécheresse et vent, ont été plus intenses et rendues plus probables en raison du réchauffement climatique, selon une étude publiée jeudi.

Ces conditions ont été rendues "environ 40% plus intenses et de 4 à 5 fois plus probables" par "le changement climatique provoqué par l'homme", comparé à la moyenne pour un mois de juin, selon les conclusions des experts du réseau de référence World Weather Attribution (WWA).

Le Pantanal, qui s'étend aussi au Paraguay et en Bolivie, est la plus grande zone humide de la planète. Ce sanctuaire de biodiversité (jaguars, caïmans...) est classé par l'Unesco au patrimoine naturel de l'humanité.

Les incendies record ont dévasté 440.000 hectares dans le Pantanal brésilien en juin, alors que la période des feux n'a pas encore atteint son apogée, souligne le WWA, qui évalue le lien entre des événements météorologiques extrêmes et le dérèglement climatique.

"Ce tableau est extrêmement préoccupant puisque nous ne sommes pas encore au pic de la saison, qui survient généralement en septembre. Il est possible que les feux de forêts de 2024 soient encore plus sévères qu'en 2020", a averti le chercheur Philippe L. M. Santos, de l'université d'Évora (Portugal), l'un des auteurs de l'étude.

En 2020, les incendies avaient ravagé 3,9 millions d'hectares dans le Pantanal et provoqué la mort de 17 millions d'animaux vertébrés.

Depuis début 2024, 1,2 million d'hectares ont déjà été la proie des flammes, soit 8% de cet écosystème situé au sud de l'Amazonie brésilienne.

Dans la région, les feux sont généralement liés à des "pratiques agricoles" traditionnelles destinées à régénérer les pâturages, mais "les brûlis contrôlés finissent par échapper à tout contrôle", a expliqué M. Santos.

Les zones humides sont des écosystèmes influencés par les inondations. Le Pantanal vit au rythme de ses cours d'eau, qui gonflent durant la saison des pluies (octobre-mai) et inondent sa gigantesque plaine, avant de diminuer en saison sèche (juin-septembre).